

La Presse

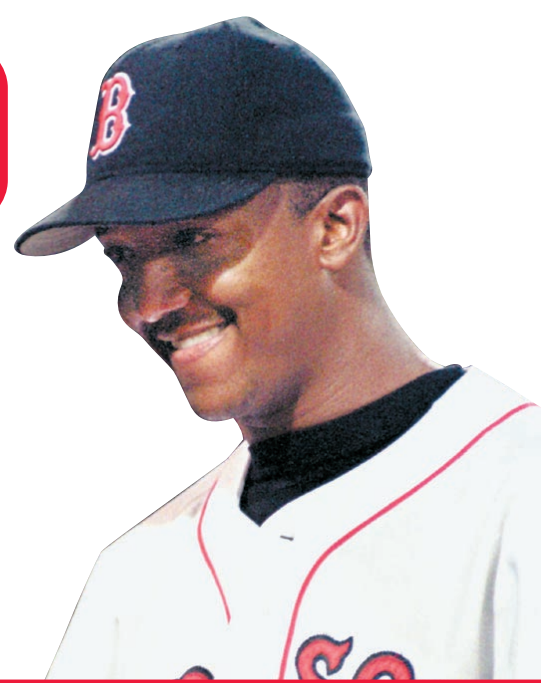


Le luxe ne se cache plus

Page C1

Un autre Cy Young pour Pedro Martinez

Page S8



MONTRÉAL | MARDI 14 NOVEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 26 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.



PIERRE FOGLIA EN VOITURE!



Les Ice Capades

ABORD DU TRAIN NUMÉRO UN (Quelque part entre Toronto et Winnipeg) — À Toronto, samedi matin, la salle d'attente de la gare Union était pleine de vieux, de jeunes et de touristes. Les vieux ont le temps de prendre le train. Les jeunes n'ont pas d'argent pour prendre l'avion. Les touristes sont surtout orientaux et américains, la traversée du Canada en train leur est vendue comme une aventure au Tibet. Les touristes vont disparaître dans les wagons-lits, on ne les reverra plus du voyage, même pas au wagon-restaurant où ils ont priorité.

Tous les samedis, mardis et jeudis, à neuf heures du matin pile, le train numéro un quitte Toronto pour Vancouver. 4500 kilomètres. Trois jours et trois nuits.

Mes voisines de compartiment sont deux dames dans la cinquantaine de Victoria. Deux soeurs. Elles revenaient de Halifax. Elles y vont tous les ans voir leur mère dans une maison de vieux. À l'aller, elles s'arrêtent à Winnipeg pour les Ice Capades. Il y a toujours les Ice Capades quelque part dans leur voyage, si ce n'est pas à Winnipeg, ce sera à Toronto ou à Ottawa. Elles font aussi un arrêt à Montréal pour le Jardin botanique. Je les ai laissées sans voix en leur demandant si, par hasard, à Halifax, leur mère ne serait pas au Northwood Manor? Elles en bégaient. Comment savez-vous? Pur hasard. Je suis passé devant quand j'étais à Halifax il y a 15 jours. Je suis entré avec l'idée de faire peut-être un petit papier. Un énorme truc, plus de 800 résidents. — Le gardien vous a laissé entrer? — Je lui ai dit que je dirigeais la chorale...

— Savez-vous qu'il y en a une pour de vrai, notre mère en fait partie. — Je l'ai vue, elle a des lunettes?

Les dames ont convenu en riant que le monde est tout petit même si le Canada est très grand. Et so beautiful. Chela va de choix. Je chauche pache qu'on vient d'arriver au lac Couchiching ou il faisait chiche degrés Chelchius.

Voir ICE CAPEDES en A2

ÇA S'ENVENIME EN FLORIDE!



PHOTO REUTERS

Brandissant des pancartes invitant « Bush à ne pas voler cette élection », des partisans du vice-président Al Gore manifestent devant le bureau électoral du comté de Palm Beach pour réclamer un nouveau décompte manuel des bulletins.

Les républicains sont déboutés; le clan Gore réclame plus de temps

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK — La bataille de Floride s'est à la fois compliquée et envenimée hier, démocrates et républicains s'affrontant devant les tribunaux et s'accusant mutuellement des pires manœuvres politiques sur la place publique.

Au début d'une journée marquée par de nombreux rebondissements, la secrétaire d'État de la Floride, Katherine Harris, a soulevé l'indignation des démocrates en annonçant son refus de repousser la date butoir pour la validation officielle des résultats du 7 novembre.

En vertu de la décision de la secrétaire d'État, que les démocrates se sont empressés de contester en justice, la Floride ne certifierait aucun résultat lui parvenant après 17 h cet après-midi, exception faite des votes par correspondance, qui seront comptabilisés jusqu'à samedi matin au plus tard.

« La loi fixe sans ambiguïté la date à laquelle doit prendre fin le processus de comptage et décompte des bulletins déposés le jour des élections », a dit Mme Harris.

Voir RÉPUBLICAINS en A2

FUSIONS DES VILLES

Québec plafonne la hausse de taxes à 5%

DENIS LESSARD
et MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Les propriétaires des villes fusionnées dans les grandes agglomérations de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, seront assurés que leur compte de taxes municipales ne subira pas de hausse supérieure à cinq pour cent par année, en dépit des fusions imposées par le gouvernement Bouchard.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le projet de loi omnibus de Louise Harel, peaufiné hier lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, a prévu un plafond de hausse annuelle. On veut ainsi spécifiquement contrer à l'avance toute campagne d'opposition qui ferait planer la menace de hausses spectaculaires des comptes de taxes pour essayer de contrecarrer la réforme que souhaite réaliser le gouvernement Bouchard.

Le projet de loi omnibus, prévoyant les fusions dans cinq agglomérations, Montréal, Rivest-Sud, Québec, Outaouais et rive sud de Québec, devrait être déposé le mercredi 15 novembre, date limite pour les projets de loi que le gouvernement tient à faire adopter avant l'ajournement des Fêtes à l'Assemblée nationale.

On prévoit une application immédiate, soit le 1^{er} janvier 2001. Les élections dans les nouvelles agglomérations devront avoir lieu en novembre 2001.

Selon d'autres sources, Québec aurait finalement opté pour inscrire 26 arrondissements au lieu de 27 pour la mégacité de Montréal car on réaliserait ainsi d'un trait de plume la fusion attendue des villes de Lachine et de LaSalle. Le territoire actuel de la ville de Montréal serait composé de neuf arrondissements.

Selon les simulations faites par Québec pour préparer le projet de loi, toutes les municipalités fusionnées atteindraient un taux uniforme de taxation municipale à l'intérieur d'une décennie en appliquant ce plafond de cinq pour cent. Dans la plupart des cas, il faudra beaucoup moins de temps, en particulier pour le secteur résidentiel.

Voir QUÉBEC en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Horoscope	E7
- télévision	C2	Loteries	A2, B2
Bandes dessinées	C7	Monde	A13-A15
Bridge	E7	Mots croisés	C7, S10
Décès	E6	Mot mystère	C7
Économie	D1-D18	Petites annonces	E4
Éditorial	A16	- immobilier	E4
Élections	A6, A7	- marchandises	E4, E5
Étes-vous observateur?	E4	- emploi	E5
Feuilleton	C7	- automobile	E5, E7
Forum	A17	- affaires	D2
		Politique	A10

MÉTÉO *Voir S16*
Pluie
Maximum 9 > minimum 3



Chrétien menace de couper les vivres au Québec et à Alberta

GILLES TOUPIN
et KATIA GAGNON

SCARBOROUGH, Ont — L'escalade verbale autour de l'enjeu central de la campagne électorale, le système de santé canadien, a pris une tournure plus vive hier lorsque le premier ministre Jean Chrétien a menacé le Québec et l'Alberta de leur couper les vivres s'ils ne mettaient pas fin à certaines pratiques privées.

M. Chrétien a en effet déclaré, lors d'une entrevue à l'émission *Canada AM* au réseau CTV, qu'il pénalisera les provinces qui continuent de tolérer l'existence de cliniques privées spécialisées dans les examens d'imagerie par résonance magnétique (MRI). Ces examens sont actuellement offerts au Québec et en Alberta dans des cliniques privées, ce qui permet aux patients nan-

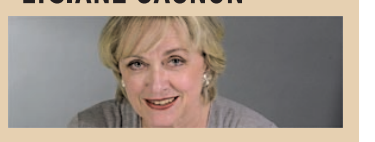
tis d'éviter les longs délais habituels du système public, moyennant évidemment des déboursments de quelques centaines de dollars. À l'heure actuelle, cinq cliniques offrent ces services au Québec.

« Ils doivent respecter les cinq principes de la loi », a lancé Jean Chrétien, qui a nié qu'il s'agissait là de menaces. « Ce n'est pas menaçant, a-t-il dit plus tard à Ajax en Ontario. C'est la loi nationale de la santé. » Le premier ministre a indiqué que son ministre de la Santé, Allan Rock, avait écrit à l'Alberta (le 27 septembre) et au Québec (le 2 octobre) pour leur rappeler que les examens par MRI étaient des services de santé assurés en vertu de la loi.

Voir CHRÉTIEN en A2

NOS CHRONIQUEURS

>LYSIANE GAGNON



Les meilleurs amis du monde
PAGE A17

>LOUISE COUSINEAU



Guy et Sylvie numéro 2 en Grèce
PAGE C2

>NATHALIE PETROWSKI



Qui a peur des viandes froides?
PAGE C3



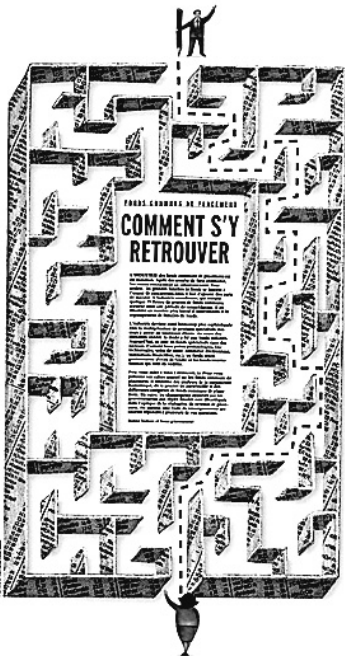
Le Bloc dénonce les menaces contre les agriculteurs/page A6

Pas question de frais modérateurs, dit Day/page A7

DEMAIN DANS LA PRESSE

Sortir du labyrinthe

Il devient de plus en plus ardu, voire impossible, de se faire une idée claire quand vient le temps d'évaluer l'opportunité d'investir dans des fonds communs de placement. Lesquels choisir parmi une constellation de produits qui ne cesse de s'enrichir, de se complexifier? L'équipe de journalistes de la division économique de *La Presse* apporte des éléments de réponse fort utiles dans un cahier spécial intitulé *Comment s'y retrouver*, à lire demain et à conserver.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ
Les petites annonces: (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements: (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Détailants: (514) 285-6931
National et Télé-Plus: (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations: (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

LOTÉRIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: **7-3-1** > À quatre chiffres: **9-7-9-0**

SUITES DE LA UNE

ICE CAPEDES

Suite de la page A1

Notre premier arrêt. Orilla ou plutôt Washago qui en est la gare sur l'autre rive du lac Couchiching. Orilla, et c'est peut-être la raison de mon humeur badine, est la seconde patrie de Stephen Leacock, le plus flyé des écrivains canadiens. Il enseignait les sciences politiques à McGill, mais il avait sa maison d'été à Orilla qu'il a appelée Mari-posa dans le plus drôle de ses livres, *Sunshine Sketches of a Little Town* que je vous recommande mille fois plus que *The Blind Assassin*, le dernier Margaret Atwood, la soporifique prima donna de la littérature canadienne. Et je ne dirai rien de Robertson Davies, on me retirerait aussitôt mon passeport canadien.

Après Orilla-Washago, il y eut Parry Sound, petit port au bord de la baie Géorgienne, sa gare recroquevillée au pied des élévateurs à grains. Puis Sudbury qu'on dit assise sur le plus grand gisement de nickel du monde. Puis plus rien. Que des boulaux, des sapins et le bercement du train. J'ai passé les dernières heures de clarté dans le wagon panoramique d'où l'on voit la locomotive s'engager dans la trouée de la forêt, d'où l'on voit d'autres lacs au bout des lacs, d'autres épinettes après les épinettes. On passe des gares au nom de cinéma peint sur des pancartes de bois, Gogama, Foley, Oba, Mud River. Des gares! Des cabanes plutôt et, derrière, trois roulotte, un camp de chasse, parfois une scierie.

Je me suis lavé et rasé avant de me rendre au wagon restaurant. J'aurais mis une cravate si j'en avais eu une. Je me sentais comme le notaire d'un tout petit village qui se rend au centre communautaire où l'on donne un Molière. On m'a placé à la table d'une famille d'Indonésiens de Mississauga, papa, maman et leur fille handicapée qui mettait ses doigts dans sa bouche. Je n'étais pas assis que le père a commencé à me parler comme si on était des vieux amis. J'ai compris que c'était pour me distraire de sa fille. Sa femme a compris que j'avais compris et elle a commencé à se tortiller les cheveux. Bien vite, le père n'a plus su quoi dire, j'ai eu pitié, je l'ai branché sur le Timor oriental. Qu'est-ce qu'il était content. Du coup, sa femme a lâché ses cheveux. Et la fille m'a fait un sourire. Je crois finalement que c'était elle la moins mongole de la famille.

Le lendemain matin, le soleil s'est levé sur d'autres lacs et d'autres épinettes, mais enneigées. Le train s'est arrêté vingt minutes à Sioux Lookout, j'ai vu sur la carte qu'on n'était pas loin du Minnesota, mais toujours en Ontario. J'ai eu le temps de marcher jusqu'à l'hôtel miteux derrière la gare. De là j'ai appelé ma fiancée: devine où je suis? Elle n'a pas deviné. J'te le dirai pas, lalalèreu. Et j'ai raccroché. Quand j'ai rappelé plus tard, elle m'a dit qu'elle ferait écrire sur ma tombe: « Vers la fin, il était pas très bien. »

À deux heures de l'après-midi, on est entré dans les Prairies. Du moins dans une plaine si grande qu'elle débordait d'un ciel trop petit pour elle. Je crois que c'est ce qu'ils appellent les Prairies.

Je suis descendu à Winnipeg je ne sais pas trop pourquoi. Les deux dames qui revenaient d'Halifax m'ont dit: vous allez voir, c'est très propre. Et peut-être qu'il y a encore les Ice Capades.

C'est dimanche à Winnipeg. Il neige. Les trottoirs sont glissants. Personne dans les rues. On se croirait le lendemain de Noël.

« Pour cette élection, cette heure est fixée à 17 h le mardi 14 novembre », a-t-elle conclu.

La décision de la secrétaire d'État est lourde de conséquence. Elle risque d'empêcher les quatre comités de Floride qui doivent procéder à des décomptes manuels de terminer leur travail à temps. Et elle pourrait mener à l'élection à la présidence des États-Unis du gouverneur du Texas, George W. Bush, qui jouit d'une mince avance de 388 suffrages en Floride sur le vice-président Al Gore.

En raison de ses 25 grands électeurs, la Floride détient la clé de la Maison-Blanche.

Les avocats du vice-président Al Gore ont vivement critiqué le décret de la secrétaire d'État de Floride. À la fin de la journée, ils se sont adressés à un tribunal de l'État pour la contester. À leur avis, Harris aurait pu utiliser son pouvoir discrétionnaire pour repousser la date butoir pour la validation des résultats.

Un juge devrait se prononcer sur leur requête ce matin.

« Nous considérons la décision de la secrétaire d'État de Floride comme arbitraire, déraisonnable, et visant à annuler et faire échouer le décompte manuel des votes prévu par la loi », a déclaré l'émissaire de Gore en Floride, Warren Christopher, au cours d'une conférence de presse.

RÉPUBLICAINS

Suite de la page A1

L'ancien chef de la diplomatie américaine a mis en question l'impartialité de la secrétaire d'État de la Floride, rappelant qu'elle avait fait campagne pour le gouverneur du Texas, en plus d'être une alliée politique de son frère Jeb, le gouverneur de la Floride. « Sa décision doit être vue dans ce contexte », a dit Christopher.

Les principaux porte-parole de Gore se sont montrés encore plus cinglants à l'endroit de Katherine Harris, qui a été élue pour la première fois en 1988.

« Les citoyens de la Floride ont droit à un comptage rapide et précis, a dit Mark Fabiani. La secrétaire d'État, une vieille amie des frères Bush, tente de voler cette élection, et personne n'acceptera une telle chose. » « Elle (Harris) agit dans la plus pure tradition des commissaires soviétiques », a pour sa part déclaré Chris Lehane.

Les démocrates auront au moins remporté une victoire juridique hier. En début d'après-midi, le tribunal fédéral de Miami a en effet rejeté le recours déposé par la campagne de Bush afin d'empêcher le décompte manuel dans quatre comités de Floride — Palm Beach, Broward, Volusia et Miami-Dade.

Les républicains en appelleront de cette décision. Ils estiment que le dépeuplement avec des machines, en vigueur dans l'ensemble de l'État, est plus impartial et moins soumis à des risques de manipula-

tion, ce que contestent les démocrates.

Malgré toutes ces actions en justice, deux des quatre comités contestés — Palm Beach et Volusia — ont entrepris le décompte manuel de tous les bulletins de leur secteur.

Dans la circonscription de Palm Beach, où se cristallise la controverse, les responsables ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne parviendraient pas à compter les quelque 400 000 suffrages exprimés avant dimanche.

Dans une brève déclaration aux journalistes devant la Maison-Blanche hier, Gore a exhorté les Américains à la patience, jugeant important de « prendre le temps nécessaire » pour déterminer le vainqueur de l'élection.

« Je ne voudrais pas remporter la présidence par quelques voix déposées par erreur, non comptées ou mal interprétées, et je ne pense pas que le gouverneur Bush le veuille non plus, a dit Gore. Ce qui est en jeu est plus important que le vainqueur de la présidence, a-t-il ajouté. Ce qui est en jeu, c'est l'intégrité de notre démocratie. »

La déclaration de Gore n'a pas convaincu les républicains. « Aujourd'hui, le vice-président a essentiellement dit que nous devrions ignorer la loi afin qu'il puisse renverser le résultat de cette élection », a déclaré la porte-parole de Bush, Karen Hughes.

CHRÉTIEN

Suite de la page A1

M. Rock avait notamment signalé à Pauline Marois, la ministre de la Santé du Québec, l'existence au Québec de cinq cliniques privées de MRI en activité, où les patients « assumeraient les coûts des services », et que l'ouverture de trois autres était prévue à Hull. M. Rock demandait à Mme Marois — tout comme au ministre Gary Mar en Alberta — de faire enquête et de l'informer.

« S'ils violent la loi nationale sur la santé, a insisté M. Chrétien hier, on fera comme on a déjà fait en Alberta et en Colombie-Britannique. La loi nous ordonne de retenir des fonds pour les forcer à accepter les conditions de la loi nationale sur la santé. C'est pas des menaces, c'est la loi. »

Sortie du chapeau

À Québec, la ministre de la Santé, Pauline Marois, qui était en congé, n'a pas réagi aux déclarations de M. Chrétien. À son cabinet, on promettait cependant une réaction étoffée pour aujourd'hui. À sa place, le ministre délégué à la Santé, Gilles Baril, a cependant indiqué que Québec trouvait pour le moins étrange le timing du premier ministre. « C'est assez curieux que quelques jours après un débat des chefs où M. Chrétien s'est retrouvé dans les câbles sur la question de la santé, il sorte de son chapeau une lettre écrite le deux octobre », lance M. Baril. « Ce genre de tarification a été causé par les coupes faites par les libéraux », a ajouté le chef bloquiste Gilles Duceppe, qui se dit convaincu que le Québec éliminera ces tarifs aussitôt que Jean Chrétien aura ajouté 10 milliards à l'entente fédérale-provinciale sur la santé. « Plutôt que de jouer à la police, qu'il joue donc au banquier puisqu'il a les poches pleines », tranche-t-il.

En Alberta, la réaction a été encore plus virulente: « Je trouve cette menace outrageante. Cela montre que M. Chrétien est prêt à utiliser toutes les tactiques pour se faire élire », a tonné le ministre de la Santé, Gary Mar. En 1995, le gouvernement Chrétien avait retenu des versements en santé à l'Alberta et à la Colombie-Britannique parce que ces dernières provinces toléraient sur leur territoire l'existence de cliniques privées pour les yeux.

En récupérant ce thème des cliniques privées, M. Chrétien a voulu se faire le défenseur du système universel de santé au Canada et ainsi tirer certains avantages politiques, lui qui depuis une semaine accuse l'Al-

liance canadienne d'avoir des « plans secrets » pour un système à deux vitesses. Mais, paradoxalement, en faisant la chasse à ces cliniques privées dans les provinces, il admet malgré lui que son gouvernement a fermé les yeux depuis deux ans sur leur existence. Le chef libéral a concédé qu'il ne pouvait arrêter ces pratiques immédiatement. « On ne règle pas cela en 24 h », a-t-il dit, soulignant qu'il fallait d'abord aviser les provinces et leur donner le temps de s'ajuster.

Alors que le premier ministre entamait hier les deux dernières semaines de la campagne dans le Sud ontarien et qu'un nouveau sondage signalait une chute pour les libéraux dans la faveur populaire, M. Chrétien a commencé à tenter de détourner les projecteurs de sa personnalité pour insister sur la force et l'expérience de son équipe. Le sondage Ipsos-Reid publié hier donne en effet 40 % aux libéraux contre 28 % à l'Alliance, une chute de 4 points pour les troupes de Jean Chrétien, et cela à la suite d'une performance moyenne du premier ministre lors des débats télévisés. L'enquête signale également que la popularité du premier ministre est en chute libre.

Après le hasard d'une rencontre hier, dans un studio de télévision de Scarborough avec le hockeyeur Gordie Howe, des journalistes ont demandé à M. Chrétien s'il ne devrait pas tirer des leçons de l'ancienne étoile de hockey qui avait prolongé sa carrière beaucoup trop longtemps. « Ma seule préoccupation, a répondu Jean Chrétien, c'est de gagner les élections. Gordie Howe est encore en très bonne forme. J'ai été premier ministre seulement pendant sept ans. Pour Gordie Howe, c'est peu de temps. »

Dans le comté de Markham, où l'ex-économiste en chef de la Banque Royale, John McCallum, fait figure de candidat vedette chez les libéraux, M. Chrétien a vanté devant quelque 300 personnes la profondeur et l'expérience de son équipe. Il admis par la suite à Ajax qu'il faisait cela sciemment pour mettre en évidence l'absence d'équipe autour de Stockwell Day. « Est-ce qu'ils sont allés chercher des gens qui sont de renommée nationale? a-t-il demandé à propos de l'Alliance. Ils ont trouvé un candidat de 18 ans à la dernière minute qu'ils ont présenté contre David Collette. Peut-être que c'est leur candidat étoile. »

QUÉBEC

Suite de la page A1

Mais certaines villes dont le taux de taxation est bas par rapport à la richesse foncière, Westmount et Senneville pour Montréal, Sillery dans la région de Québec, par exemple, arriveraient plus près de l'échéance de 2011 à atteindre le taux unifié, avec ces cinq pour cent de hausse annuelle.

Le comité Bernard a utilisé comme prémisses un taux uniformisé de taxation pour le nouveau Montréal qui serait d'environ 2 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit environ le taux actuel de la Ville de Montréal.

Les prévisions faites à Québec pour étayer le projet de loi montrent que les propriétaires sur le territoire actuel de la ville de Montréal ne verront pas leur compte de taxes foncières bouger beaucoup à la suite des fusions. En fait, ce sera à peu près le statu quo si on ne modifie pas la façon de calculer la dette de la Ville. Dans le projet Harel chaque arrondissement reste responsable du niveau d'endettement spécifique de son ancienne ville.

Dans le nouveau grand Montréal, en 2001, le taux de global de taxation uniformisé (GTU) serait, au niveau résidentiel, de 1,33 par 100 \$ d'évaluation (avant le calcul de la dette municipale). En tenant compte de l'endettement, ce taux passerait à 1,95 par 100 \$, soit très légèrement en bas du taux actuel qui est de 2 \$ à Montréal. Ce scénario prévoit que le gouvernement du Québec continue de donner à Montréal le coup de pouce du pacte fiscal.

Dans une ville comme Westmount, le taux de la taxe résidentielle est actuellement à 0,99 cents par 100 \$ d'évaluation, sans tenir compte de la dette municipale, et de 1,18 \$ si on tient compte de l'endettement. Il faudrait prévoir une hausse de 0,28 cents par 100 \$ d'évaluation pour les habitants de Westmount. Étala en tranches de cinq pour cent, on y arriverait en 2007, d'après ce que prévoit Québec.

À Senneville, qui est à 0,80 cents par 100 \$ d'évaluation actuellement, cela prendra plus de temps encore, tout comme à Sillery fusionnée à Québec. En revanche, des villes plus taxées, comme Montréal-Nord, pourront diminuer leur taux de taxes foncières plus rapidement.

Précision

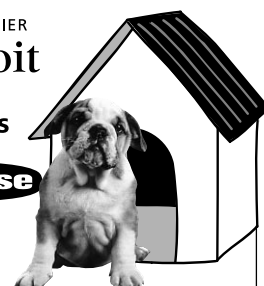
Contrairement à ce qu'indiquait erronément le titre de l'interview de Nathalie Petrowski parue hier dans *La Presse*, Michel Phaneuf n'est pas sommelier, mais bien expert et conseiller en vins ainsi qu'auteur du *Guide du vin*.

Nos excuses.

Tout sur l'habitation

DANS LE CAHIER
Mon toit

TOUS LES
SAMÉDIS
DANS
La Presse



FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

COMMENT S'Y RETROUVER

Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans

ACTUALITÉS

BMO Nesbitt Burns
Division des services aux particuliers
VOUS ÊTES MAINTENANT BRANCHE!
Membre F.C.P.E.

Le saccage du gymnase a causé de lourds dommages

MARTHA GAGNON

LE SACCAGE du gymnase d'un centre de réadaptation de Longueuil par quatre jeunes de 10 et 11 ans a entraîné des dommages évalués entre 8000 et 10 000 \$.

C'est ce qu'a affirmé hier Marie-Claude Esprimont, porte-parole des centres jeunesse de la Montérégie. Selon elle, « les événements aussi impressionnants qu'ils soient, sont exceptionnels. Mais ils dénotent de façon manifeste combien ces enfants, qui ont de graves problèmes de comportement, ont be-

soin de services spécialisés. »

Les incidents se sont produits samedi au centre de réadaptation de la rue Limoges. « Les jeunes ont joué les acrobates en accédant au plafond du gymnase, explique-t-elle. Excités et désorganisés, ils ont causé des dommages importants. L'effet est spectaculaire quand on voit les débris d'une partie du plafond qu'ils sont parvenus à atteindre par l'armature du panier servant à jouer au ballon-panier. »

Craignant pour la sécurité des jeunes qui refusaient de descendre, les employés ont dû faire appel aux policiers et aux pompiers. Mme Es-

primont affirme que le personnel a agi comme il devait le faire. Concernant les mesures de sécurité, elle ajoute que ce n'est pas une prison ou un centre pour délinquants dangereux. « Ce sont des jeunes, de six à 11 ans, qui souffrent de diverses carences et sont souvent en situation d'abandon. Ils vivent dans des unités ouvertes et peuvent circuler librement. Le centre est un milieu de vie substitut. La fin de semaine, ils sont très peu nombreux. Plusieurs sont dans leur famille, mentionne-t-elle. Ces incidents auraient pu se produire dans n'importe quel centre de réadapta-

tion. Il n'y a pas de motif particulier pour que cela soit arrivé à cet endroit. »

Un des jeunes a été hospitalisé en raison de ses troubles de comportement, alors que les trois autres sont demeurés dans leurs unités. Quant aux mesures disciplinaires, Mme Esprimont répond qu'il faut tenir compte de l'âge des jeunes. « Que font les parents quand les enfants font des grosses bêtises? Ils les obligent à réfléchir aux gestes posés, à s'excuser et à prendre les moyens pour ne plus recommencer. Ces jeunes ne seront pas traduits pour méfaits de-

vant le tribunal. Ils seront encadrés comme il se doit. Le calme est revenu dans le centre. »

Par ailleurs, le ministre délégué à la protection de la jeunesse, Gilles Baril, a demandé à la régie de la santé et des services sociaux de lui faire un rapport sur les incidents. « C'est normal dans un tel cas », dit Mme Esprimont. « La direction générale a rencontré le personnel pour savoir si des améliorations ou des correctifs devaient être apportés. Elle confirme que la semaine dernière des actes de vandalisme avaient également été commis au même centre de réadaptation.



Manif des cols bleus et cols blancs devant le quartier général de Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois.

Photo: DENIS COURVILLE, La Presse

Les employés municipaux promettent une escalade

PASCALE BRETON

LES EMPLOYÉS municipaux promettent une escalade des moyens de pression si le projet de loi provincial sur les réorganisations municipales, prévu demain, ne calme pas leurs inquiétudes.

Dans le cadre des « lundis de la grande noirceur », ils ont de nouveau choisi hier de faire passer leur message par le « frère » du Parti québécois, le Bloc québécois, en se réunissant devant le quartier général du chef Gilles Duceppe.

« Nous sommes de plus en plus écoeurés. Si le gouvernement ne veut pas comprendre, allons-nous devoir revenir aux années 70? Nos membres nous talonnent, ils veulent que ce soit de plus en plus fort. Dans les années 70, les choses ont frappé, je pense que c'est ce qui va devoir arriver », a lancé Martin Gagnon, prési-

dent du syndicat des cols bleus de Laval, à la foule de manifestants munis de pancartes et de slogans.

Les employés municipaux jugent qu'ils ont été assez patients et veulent des réponses concrètes. « Nous saurons mercredi si le gouvernement nous a entendus et compris. Jeudi, le gouvernement saura à son tour si nous sommes satisfaits. De tout coeur, je souhaite que nous le soyons, pour ne pas avoir l'impression de ne pas avoir été écoutés tout ce temps et d'avoir été trahis. Il n'est pas trop tard pour tendre la main », a lancé Daniel Papiillon-Demers, président des cols blancs.

Sans préciser les actions à venir, le président des cols bleus, Jean Lapierre, a indiqué qu'une escalade est à prévoir si le projet de loi déplaît aux employés. « Ça va dégénérer c'est clair. On ne peut pas dire ce qui arrivera, mais il y aura une es-

calade », a-t-il dit avant de préciser que la journée de demain sera consacrée à l'étude du projet de loi.

Moins nombreuses, les femmes cols bleus et cols blancs ne sont pas en reste à ces manifestations. La semaine dernière, elles avaient organisé un rassemblement féminin additionnel devant le bureau de la ministre du Travail Diane Lemieux pour imposer leur point de vue. Elles n'ont pas manqué de rappeler que la ministre a manqué de tact. « Elle n'a pas été cool. Lorsqu'elle insulte Jean Lapierre, c'est nous qu'elle insulte. Lorsqu'elle le traite d'épais, c'est nous qu'elle traite d'épaisses parce que c'est Jean Lapierre qui a permis la reconnaissance et l'équité des femmes chez les cols bleus de Montréal », a affirmé hier Chantal Racette, ajoutant que le gouvernement provincial revient à l'ère du duplessisme.

Les référendums sur les fusions municipales seront courus

C'est ce que l'on prévoit à la suite du vote par anticipation à Westmount

PASCALE BRETON

Si le vote par anticipation qui s'est déroulé à Westmount est le reflet de celui de dimanche prochain, dans le cadre du référendum sur les fusions municipales, les citoyens seront nombreux à se présenter dans les bureaux de scrutin.

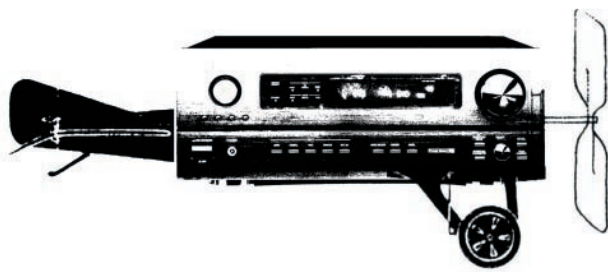
Lors des deux journées du vote par anticipation, plus de 1400 personnes ont allé voter, soit près de 10 % des citoyens admissibles. « C'est une surprise puisque généralement, le taux de participation aux élections municipales est de 20 ou 22 %. Pour le vote par anticipation, nous avons déjà la moitié de ce pourcentage », a souligné Karin Marks, conseillère municipale à Westmount.

À la suite du dépôt du rapport de Louis Bernard sur la réorganisation municipale dans l'île de Montréal, la population de Westmount est appelée aux urnes pour se prononcer sur deux questions. D'abord, les citoyens doivent indiquer s'ils sont en accord avec le gouvernement provincial qui planifie de transformer leur ville en arrondissement de la mégacité de Montréal, et ensuite sur la question des pouvoirs que le gouvernement provincial veut modifier sans processus d'approbation formel.

Le conseil municipal s'est déjà déclaré contre ces propositions et tout semble indiquer que la population fera de même. « À Westmount, le conseil est conscient des désirs du citoyen, il y a beaucoup de consultation et là, nous allons perdre ces contrôles locaux », a déclaré Mme Marks.

Bénévole pour le comité du Non, Louise Agar a rappelé l'attachement des citoyens à leur communauté. « Bien des choses vont changer. Personnellement, ça m'inquiète de ne plus avoir le contrôle sur les dépenses de la municipalité, qui seront administrées par Montréal. Le référendum aura au moins servi à exprimer l'opinion de la population », a-t-elle dit en précisant ne pas avoir entendu parler d'un comité pour le Oui.

À Hampstead, ville aussi menacée de disparaître, le vote par anticipation a lieu aujourd'hui, et le référendum, dimanche prochain. Du côté de Montréal-Ouest, le référendum s'est tenu de dimanche à ce soir et le taux de participation serait de plus de 40 %.



AIDEZ-NOUS À DÉBARRASSER LE PLANCHER !

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

À l'occasion de notre déménagement, nous débarrassons le plancher, les tablettes, les entrepôts et nous liquidons les plus grandes marques à des prix complètement fous! Profitez-en avant que nous ne retrouvions tous nos esprits!

Jusqu'à épuisement des stocks

5730, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca :::: Dès janvier 2001, à un coin de rue vers l'ouest

FILLION
ELECTRONIQUE

Marc Garneau : troisième et... dernière mission ?

MARIE TISON
Presse Canadienne

L'astronaute québécois Marc Garneau s'apprête à vivre avec intensité ce qui pourrait bien constituer sa dernière mission dans l'espace.

À moins de changements d'horaire de dernière minute, M. Garneau s'envolera à bord de la navette spatiale *Endeavour* le 30 novembre prochain pour une mission d'assemblage de la station spatiale internationale.

Il s'agira d'une troisième mission pour l'astronaute de 51 ans, engagé dans le programme spatial depuis maintenant 16 ans.

« C'est une forte possibilité que ce soit ma dernière mission », a déclaré M. Garneau hier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au Centre spatial Johnson, à Houston, mais retransmise à l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert.

« Je vais essayer de m'arrêter et de contempler ce qui est vraiment spécial dans un vol spatial et de peut-être mettre quelque chose sur papier pour que la mémoire reste avec moi dans les années à venir », a-t-il indiqué.

La mission STS-97 sera particulièrement spectaculaire. Les cinq membres d'équipage, quatre Américains et un Canadien, auront notamment pour tâche de fixer à la station spatiale internationale les panneaux solaires qui assureront son alimentation en électricité.

Il s'agit de panneaux solaires semblables à ce qu'on retrouve sur Terre, mais beaucoup plus gros puisqu'une fois déployés, ils mesurent 70 mètres d'un bout à l'autre.

« Grâce à eux, il sera possible de voir la station spatiale à l'œil nu de la Terre », a déclaré M. Garneau.

Rôle de Garneau

L'astronaute québécois aura un important rôle à jouer dans ce déploiement. À l'aide du bras canadien, il retirera de la soude la poutrelle sur laquelle les panneaux solaires ont été fixés avant le lancement et la positionnera sur la station spatiale.

M. Garneau a rappelé qu'à sa première mission spatiale, en 1984, il avait pour tâche d'effectuer des expériences scientifiques. Il ne pouvait pas faire fonctionner les systèmes de la navette, comme le bras manipulateur.

« J'étais un peu jaloux », a-t-il avoué.

Au cours de sa deuxième mission, en mai 1996, M. Garneau a finalement pu se servir du bras pour mouvoir un objet, mais il ne s'agissait pas d'un ensemble énorme comme la poutrelle et les panneaux de 16 000 kilos.

« En revenant, mon rêve était de participer à la construction de la station spatiale, a raconté l'astronaute. Ce rêve va se réaliser dans trois semaines. »

M. Garneau aura également pour tâche de superviser la marche extérieure qu'effectueront deux de ses collègues, MM. Joseph Tanner et Carlos Noriega, pour fixer tous les éléments de la poutrelle et des panneaux. Il s'est même entraîné à la marche dans l'espace pour prendre la place de l'un d'eux en cas de problème.

Il a avoué que son cœur avait « battu un peu plus vite » en ap-

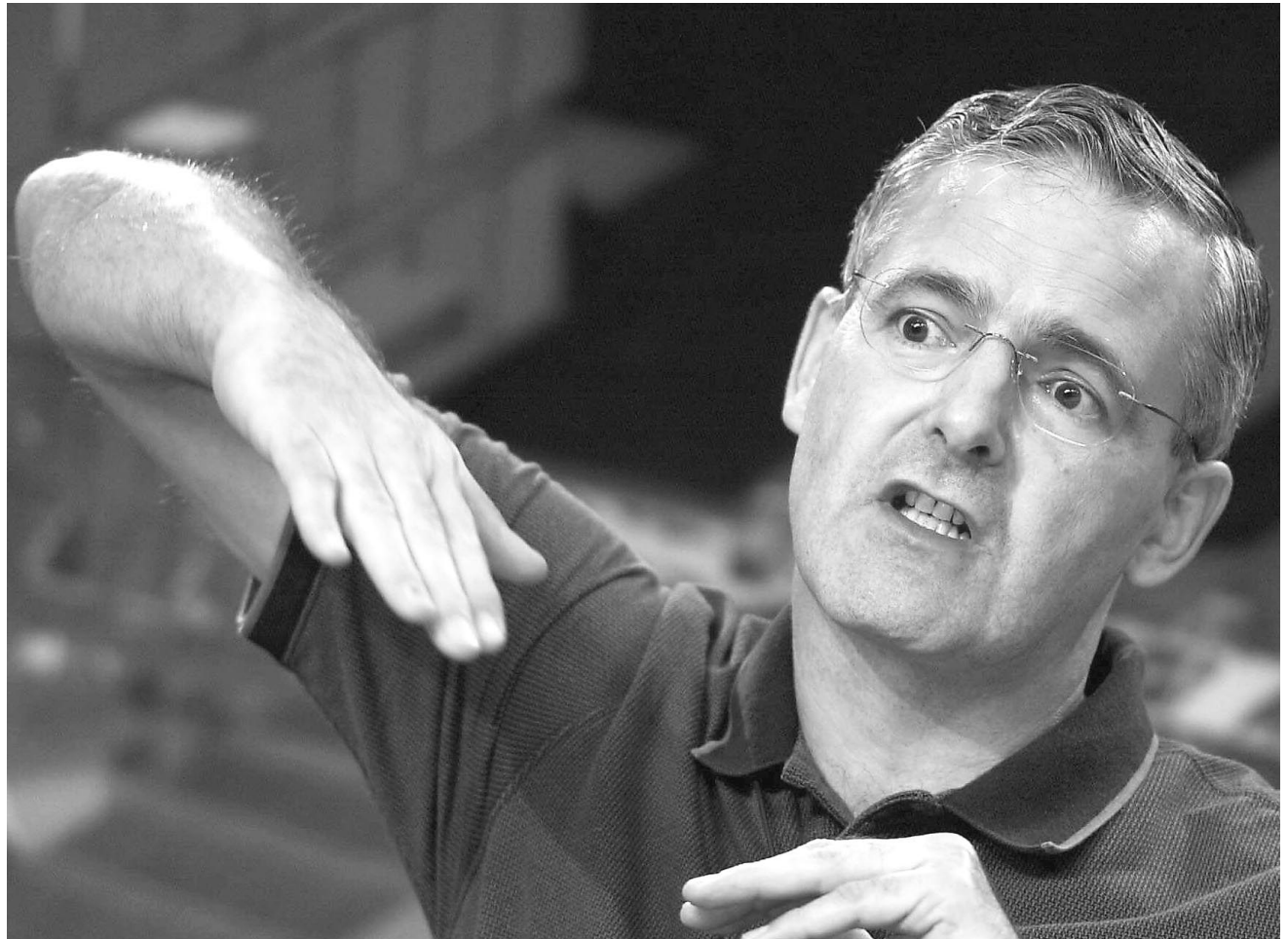


Photo AP

Marc Garneau explique en quoi consistera une partie de son travail au cours de la mission de la navette *Endeavour* qui doit décoller le 30 novembre prochain.

prenant l'ajout d'une troisième marche dans l'espace. Ce sont cependant MM. Tanner et Noriega qui ont été chargés de la marche supplémentaire.

« Ce sont les meilleurs candi-

dats, ils travaillent sur cette mission depuis trois ans et demi », a déclaré M. Garneau.

L'astronaute québécois sera également assis dans la cabine de pilotage lors du décollage de la navette

pour assister le pilote et le copilote.

« Même si j'aimerais regarder par le hublot pour observer le feu d'artifice, j'ai l'impression que j'aurai les yeux braqués sur les écrans », a-t-il déclaré.

Recrutement d'orthophonistes belges en vue

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LA FILIÈRE européenne a la cote ces temps-ci dans le réseau de la santé : après les infirmières et les technologues en radio-oncologie, c'est au tour des orthophonistes d'outre-Atlantique d'être courtisés par le Québec.

Le président de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, Louis Beaulieu, s'est en effet envolé hier vers la Belgique pour une mission exploratoire de recrutement. Son objectif : convaincre une soixantaine d'orthophonistes de là-bas de venir travailler au Québec, sur une base temporaire.

« La démarche vise à trouver du personnel pour les services en orthophonie, surtout pour les enfants, mais aussi pour les adultes », a indiqué hier M. Beaulieu, quelques minutes avant son départ. Spécialistes des troubles du langage, tels le bégaiement, la dysphasie et la dyslexie, les orthophonistes traitent bien sûr les tout-petits, mais également les victimes d'accidents vasculaires cérébraux ou de traumatisme crânien.

Selon M. Beaulieu, la pénurie d'orthophonistes au Québec est « considérable », peut-être même plus grande, toutes proportions gardées, que celle qui frappe la profession infirmière. Neuf cents orthophonistes travaillent présentement dans la province, mais une

soixantaine de postes sont vacants dans les réseaux de la santé et de l'éducation. En fait, pour être à parité avec l'Ontario, le Québec devrait compter sur 462 orthophonistes et audiologistes supplémentaires.

Résultat : le délai d'accès aux services, pour les 1500 enfants identifiés comme ayant des troubles sévères du langage, dépasse 18 mois dans la plupart des régions et peut atteindre trois ans. « À Sainte-Justine, il y a 1000 enfants sur la liste d'attente, note M. Beaulieu. Il faut près d'un an pour être évalué et jusqu'à deux ans pour obtenir le traitement. »

Ces délais peuvent avoir des conséquences dramatiques. « De nos jours, le langage est devenu vital, il y a de moins en moins d'emplois strictement manuels, a souligné M. Beaulieu. La capacité de lire et d'écrire est la clé de l'épanouissement des enfants. »

L'Université Laval a annoncé tout récemment la création d'un programme de maîtrise en orthophonie, qui formera une vingtaine d'étudiants par année à compter de septembre 2001. Cela portera le total annuel de finissants québécois à 75. Le diplôme n'est pour l'instant offert que par McGill et par l'Université de Montréal.

Mais d'ici 2004, année où les premiers étudiants de Laval arriveront sur le marché du travail, la pé-

nurie demeurera, souligne M. Beaulieu. D'où l'idée d'aller recruter en Europe, projet qui a obtenu l'aval des ministères de la Santé et de l'Éducation.

La Belgique a été ciblée parce que la formation en logopédie — nom donné là-bas à l'orthophonie — y est similaire à celle offerte au Québec. « On croit aussi que les orthophonistes belges risquent d'être intéressées, parce que les conditions de travail, notamment le salaire, sont meilleures ici », a dit M. Beaulieu.

On songe à étendre les efforts à d'autres pays francophones, comme la Suisse, le Liban et l'Algérie, a-t-il ajouté. Pour la France, il faudra évaluer si le diplôme d'études avancées qu'on y décerne équivaut vraiment à la maîtrise nord-américaine.

À son retour de Belgique, où il rencontrera des représentants des universités et de l'association des diplômés en logopédie, M. Beaulieu déterminera avec le ministère de la Santé et de l'Éducation s'il y a lieu d'envoyer en Belgique une délégation de recruteurs en bonne et due forme. Des missions semblables ont permis d'aller chercher en France une centaine d'infirmières et cinq technologues en radio-oncologie, plus tôt cette année.

Dans tous les cas, des contrats d'un an sont offerts aux travailleurs étrangers.

Cancer du col de l'utérus : un frottis tous les trois ans serait suffisant

C'est ce qu'indique une étude américaine

Associated Press

ATLANTA — Selon une nouvelle étude américaine, les femmes ayant eu un frottis vaginal normal trois ans de suite prennent un risque minime en faisant pratiquer le suivant trois ans après seulement : qu'elles attendent neuf mois ou trois ans entre deux frottis, le risque de développer un cancer du col est, pour elles, sensiblement le même.

Aux États-Unis, tout comme en France, la fréquence du « frottis cervical » — terme médical officiel — est au centre d'une polémique opposant les autorités aux gynécologues-obstétriciens.

Selon les résultats de cette étude menée par les centres de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta (CDC), en collaboration avec l'Université de Californie, les femmes ayant attendu neuf mois à un an entre deux frottis présentent un taux de lésion cancéreuse de 25 pour 10 000. Celles ayant attendu deux ans, un taux de 29 pour 10 000, et celles ayant attendu trois ans, de 33 pour 10 000. L'étude porte sur 128 805 Américaines.

Le collège américain des gynécologues-obstétriciens recommande pour sa part un dépistage annuel pour la majorité des femmes, alors

que la Société américaine du cancer juge qu'un dépistage moins fréquent est possible, tout du moins chez les femmes ayant eu trois dépistages positifs de suite. Cette dernière plaide dans ce sens depuis le début des années 80. Mais beaucoup de médecins s'y opposent, les femmes risquant, selon eux, d'oublier le test s'il est pratiqué trop rarement.

« Les femmes devraient en parler à leur médecin avant de décider d'attendre aussi longtemps entre deux frottis », explique le Dr George Sawaya, principal auteur de l'étude, et gynécologue, professeur à l'Université de Californie à San Francisco.

Chaque année, plus de 50 millions d'Américaines bénéficient d'un frottis vaginal, un examen qui permet de dépister un cancer du col de l'utérus débutant ou une lésion précancéreuse.

Selon les autorités américaines, environ la moitié des Américaines n'en ont jamais bénéficié.

Le frottis vaginal de dépistage est un examen de routine pratiqué à intervalle régulier au cabinet même du médecin généraliste ou spécialiste. En France, à l'heure actuelle, de cinq à six millions de ces frottis sont pratiqués chaque année, de façon spontanée, ce qui permet de diagnostiquer entre 50 000 et 100 000 lésions précancéreuses.

Le frottis vaginal est un examen qui permet de dépister un cancer du col de l'utérus débutant ou une lésion précancéreuse.

Le café protégerait de la maladie de Parkinson

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les personnes buvant régulièrement du café seraient moins susceptibles de souffrir de la maladie de Parkinson que celles qui n'en boivent pas, indique une étude à paraître aujourd'hui dans la revue *Neurology*.

Cette enquête, réalisée auprès de 196 personnes saines et 196 autres atteintes de la maladie, a montré que 92 % des premières étaient des consommatrices régulières de café, contre seulement 83 % des secondes.

La quantité de café bue s'est également révélée importante : 37 % des non malades buvaient au moins

quatre tasses par jour, contre 21 % des malades.

Enfin, la maladie se déclare en moyenne huit ans plus tard chez les buveurs de café.

L'étude a montré également que les personnes qui fument ou prisant du tabac, ainsi les alcooliques, développaient moins souvent la maladie de Parkinson.

Le principal auteur de l'étude, le neurologue Demetrius Maraganore, de la clinique Mayo à Rochester, dans le Minnesota, n'est toutefois pas persuadé que le café protège vraiment contre la maladie de Parkinson et ne recommanderait pas à ses patients d'en boire plus, ni de consommer plus de tabac et d'alcool.



JOURS EXCEPTIONNELS

Du 11 au 18 novembre





ROCHE BOBOIS
PARIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR.





MONTRÉAL. 505, AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY. H3A 3H2. TEL. (514) 350-9070

Paris • Londres • Bruxelles • Barcelone • Genève • New York • Milan • Tokyo

www.roche-bobois.com

Pour vos souvenirs de Noël...

Pensez SONY

DSC-S 50

- Appareil photo numérique
- Écran couleur 2 po
- Résolution 2,1 millions de pixels
- Zoom 3x optique / 2x numérique
- Port USB
- Film MPEG

1039⁹⁹\$

Incluant : Adaptateur AC, pile et accessoires



MVC-CD 1000

- Appareil photo numérique
- Écran couleur 2,5 po
- Résolution 2,1 millions de pixels
- Zoom 10x optique / 2x numérique
- Stabilisateur d'image
- Enregistrement d'image sur CD

1899⁹⁹\$

Incluant : Chargeur à pile / Adaptateur AC, pile, CD et accessoires



DCRTRV-11

- Caméra vidéo numérique mini-DV
- Zoom 10x optique / 120x numérique
- Objectif optique "Carl Zeiss"
- Enregistrement d'image sur carte "Memory Stick"
- Écran couleur 3,5 po
- Stabilisateur d'image

1899⁹⁹\$

Incluant : Carte "Memory Stick" 4mo, logiciel et pile





L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert Montréal, Québec

www.lozeau.com

Valide jusqu'au 28 novembre 2000.

BEAUBIEN Photos peuvent différer.

MODE LINGERIE POUR LA MAISON

NAPPE **dragons chinois** DAMASSÉS

JETÉ **tapisserie** PERSE

La Lingère



SERVIETTE ratine unie «ROYAL VELVET»

9⁹⁹ | Bain

Des serviettes en douce ratine pur coton de première qualité par Fieldcrest, à prix exceptionnel. Coloris sélectionnés fin de collection. Main 6.99, débarbouillette et invité 3.99, «Big & Soft» 14.99, drap de bain 33 x 66 / 19.99, descente 14.99

24⁹⁵ | 52 x 70 pouces

Table flamboyante sous influence asiatique. En rouge ou jaune or, une nappe polyester exclusive, d'entretien aisé. 60 x 84 / 29.95, 60 x 104 / 39.95, 60 x 120 / 49.95, rond 70 pouces 29.95, 52 x 52 / 19.99, serviette 3.99



29⁹⁵ | 51 x 66 pouces

Comme un magnifique souvenir de voyage, ce jeté en fin tissage viscosé et coton soyeux, illumine instantanément tous les décors avec sa combinaison lumineuse de bleu, vert, jaune. Longues franges nouées.



la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ÉLECTIONS 2000 > 13 JOURS AVANT LE VOTE



Deux élections

LE CANDIDAT du Parti conservateur dans Ottawa-Orléans, Marc-André Bélair, sollicite le vote des électeurs deux fois plutôt qu'une en ce mois de novembre. Le jeune homme de 18 ans était également candidat à la mairie aux élections qui se tenaient hier dans la nouvelle ville d'Ottawa. « Je m'investis totalement dans les deux campagnes », disait récemment au quotidien *Ottawa Citizen* cet étudiant en sciences politiques à l'Université d'Ottawa. Ses dépenses sont toutefois limitées. Il a déboursé 100 \$ pour sa mise en candidature à l'élection municipale et 16,05 \$ pour enregistrer un site Internet à son nom. Le Parti conservateur a payé les 1000 \$ nécessaires pour sa candidature aux élections fédérales.

À Winnipeg, les hivers sont longs

À WINNIPEG, comme chacun sait, les nuits sont longues. Mais les hivers itou, si on se fie à l'équipe de campagne du candidat libéral dans Winnipeg-Centre, Kevin Lamoureux. Récemment, un de ses adjoints encourageait les électeurs à se présenter en masse lors des journées de scrutin anticipé. « Qui peut dire ce qui va arriver le jour du vote ? » déclarait Bill McDonald. Il faut rappeler que novembre et décembre composent la saison des blizzards au Manitoba et que la température moyenne dans la capitale manitobaine pour un 27 novembre est de 10 degrés sous zéro. Il y a bien sûr des variantes. Ainsi, il a fait 9 degrés en 1998 et moins 32 en 1985. Brrrrrr !

Martin dans l'Ouest

LE MINISTRE des Finances, Paul Martin, passe beaucoup de temps dans l'Ouest canadien, et plus particulièrement en Colombie-Britannique, durant la présente campagne. Plus de temps que le premier ministre Jean Chrétien, selon la columnist Barbara Yaffe du *Vancouver Sun*. M. Martin a passé deux jours en Colombie-Britannique la semaine dernière alors que jusqu'à maintenant, Jean Chrétien n'y a passé que cinq heures, remarquait-elle il y a quelques jours. Conclusion : Martin est plus populaire que Chrétien dans l'ouest du pays.

Un vol propre, propre, propre

LE COMITÉ libéral de la circonscription de Saint-Lambert s'est fait voler, en fin de semaine, un ordinateur complet et deux processeurs contenant l'ensemble de ses listes électorales en vue de l'élection du 27 novembre. « C'est du travail très propre, observe Jean-Paul Carrier, coordonnateur de campagne de la candidate et députée sortante Yolande Thibeault. Si les voleurs avaient les yeux sur du matériel, ils auraient pu en prendre davantage. Pourquoi ont-ils volé des processeurs en laissant écrans, claviers et souris derrière eux ? Je trouve cela très curieux. » Heureusement, des membres du comité avaient sauvegardé une partie de leur travail sur disquettes.

LES CHEFS AUJOURD'HUI

>>> Le premier ministre, Jean Chrétien, rencontre ce matin des militants de Saint-Timothée, au sud-ouest de Montréal. De retour à Montréal, M. Chrétien accueillera une entrevue à Jean Lapierre, de CKAC. Le chef libéral part ensuite pour Shawinigan, où il rencontrera ses commettants du comté de Saint-Maurice.

>>> Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, fait campagne à Repentigny, Cap-de-la-Madeleine, et Saint-Marc-des-Carières.

>>> Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, passe la journée au Manitoba, province qui n'a élu qu'un député conservateur en 1997.

>>> Après une conférence de presse télévisée, tenue à Toronto, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, s'envole vers la Saskatchewan, où il poursuivra sa campagne.

>>> Le chef du NPD, Alexa McDonough, cherchera à gagner des appuis dans la région de Toronto.

« Ta famille va y passer »

Le Bloc dénonce l'intimidation dont sont victimes les agriculteurs

MARTIN PELCHAT

SAINT-DAMASE — Gilles Duceppe a-t-il oui ou non reçu des menaces à la suite de ses sorties répétées contre le crime organisé ? Le chef du Bloc québécois a entretenu le mystère, hier, en refusant catégoriquement de répondre à la question.

Il était d'ailleurs visiblement vexé, en après-midi, en mettant fin à un point de presse où les journalistes insistaient pour connaître la réponse. Le sujet du jour de la campagne bloquiste était le crime organisé et la terreur qu'il inspire aux producteurs agricoles de la région de Saint-Hyacinthe.

M. Duceppe n'a même pas voulu dire si son mutisme répondait à une consigne des policiers de la GRC chargés de sa sécurité pendant la campagne (comme de celle des autres chefs). « Je n'ai pas à expliquer ça, a-t-il dit sur un ton agacé. Je ne veux pas faire de commentaires sur cette question, d'accord ? » Il a dit ne pas avoir demandé de protection différente de celle de ses adversaires.

Avec un animateur de TVA qui lui posait la même question en direct un peu plus tôt, M. Duceppe a été un peu plus loquace, donnant à penser qu'effectivement, on avait tenté de l'intimider. « Je me tiens debout. Je ne changerai pas. Ça fait six ou sept ans que je dénonce cette situation et je vais continuer à le faire quoi qu'il arrive. »

Accompagné de trois policiers de la GRC, M. Duceppe avait convié en après-midi les journalistes sur une ferme de Saint-Damase, dans le comté du député Yvan Loubier. Le fermier était absent car il ne voulait ni parler aux journalistes, ni être identifié.

M. Loubier a lui-même été mé-

nacé de mort, il y a un an, quand il a rompu ce qu'il a appelé « l'omertà », en dénonçant le « terrorisme » des trafiquants à la solde des motards qui s'arrogent des parcelles de terres pour y cultiver leur



Gilles Duceppe

précieux « pot ». Le député et sa famille ont dû être protégés pendant plus de trois mois par la police, 24 heures sur 24.

La situation des producteurs ne s'est guère améliorée depuis, déplore M. Loubier. Sept ou huit autres familles ont été menacées cette année, après une dizaine l'an dernier. « Un s'est fait dire il y a trois semaines que s'il sortait sur ses terres, on le tirerait, et que s'il ne comprenait pas, sa famille y passerait aussi, raconte le député. Il y en a un autre, l'an passé, qui s'était fait dire que sa petite fille avait une belle robe rouge et qu'elle pourrait devenir encore plus rouge s'il mettait le pied dans son champ. »

C'est que les trafiquants doivent retirer leurs plants de marijuana matures avant la récolte du maïs, pour ne pas les perdre. « Un producteur a vu arriver une Cadillac avec quatre gars qui lui ont dit : tu ne touches pas à ce champ-là à matin, on n'a pas fini ! » raconte un agriculteur de la région, qui ne veut pas être identifié. Il a lui-même eu la surprise l'an dernier de voir la police débarquer sur ses terres pour y arracher plus de 400 plants de mari.

Pendant tout l'été, dit M. Loubier, des voyous armés surveillent les champs. Ils disposent parfois

des pièges à ours autour de leurs plants, ou même des dispositifs reliés à une arme à feu. « C'est déjà arrivé qu'un adolescent reçoive une décharge de 12 et perde la rotule. »

Une « véritable » loi antigang

Le Bloc reproche aux libéraux de ne pas prendre le problème au sérieux et réclame une hausse de l'effectif policier et une « véritable » loi antigang. Quant aux dispositions actuelles du Code criminel qui traitent du gangstérisme, elles doivent être rendues plus sévères, dit Michel Bellehumeur, porte-parole du Bloc en matière de justice et candidat dans Berthier-Montcalm.

La loi considère comme du gangstérisme le fait que cinq personnes d'un même groupe aient participé au cours des cinq dernières années à une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement. Le Bloc veut qu'on transforme cette « règle des trois 5 », en règle des trois 2. Pour la contourner, les bandes de motards se sont subdivisées en plusieurs clubs-écoles, explique M. Bellehumeur. « En deux ans, ils sont passés de 28 à 35 clubs de motards et selon la Sûreté du Québec, ils sont aujourd'hui 45. »

Le Bloc plaide en outre en faveur de la révision des peines et d'un renvoi à la Cour suprême afin de faire reconnaître l'appartenance à un groupe criminel comme une transgression des « limites raisonnables » au droit d'expression.

« Il est important de faire un renvoi immédiatement à la Cour suprême, dit Gilles Duceppe. Regardez ce qui se passe avec la loi actuelle : les Hells s'en vont en Cour suprême. Ça peut prendre des années. Si on agit immédiatement, on aura la réponse très rapidement et on pourra agir de façon efficace. »



Stockwell Day

Day priverait les motards de libération conditionnelle

VINCENT MARISSAL

QUÉBEC — Stockwell Day veut mettre les motards au frais pour de bon et promet pour ce faire de les priver de libération conditionnelle s'il devient premier ministre.

De passage à Québec, hier matin, M. Day a tenté de marquer des points dans le domaine de la lutte contre le crime organisé, un sujet chaud dans la province aux prises avec une guerre sanglante de motards.

« On a un problème quand des journalistes comme Michel Auger sont plus courageux que les libéraux fédéraux, a lancé le chef allianciste. Les libéraux n'ont tout simplement pas la volonté d'attaquer le crime organisé. Nous, nous avons un plan. »

Sans aller jusqu'à utiliser la clause dérogatoire pour déclarer illégale la participation à un groupe ciblé, l'Alliance canadienne veut durcir la loi pour rendre plus efficace la lutte contre le crime organisé.

Toutefois, deux des six mesures envisagées par l'Alliance existent déjà sous le régime actuel. M. Day propose de rendre plus facile l'utilisation de l'écoute électronique dans des enquêtes contre le crime organisé et de faciliter les saisies de biens acquis par des activités criminelles, des éléments déjà inclus dans la loi antigang C-95.

De plus, un troisième engagement, soit l'augmentation des budgets de la GRC, fait partie du programme libéral et les sommes ont déjà été consenties dans le dernier budget Martin. M. Day affirme néanmoins que les libéraux devraient faire plus.

« J'ai lu récemment qu'il y a une cinquième enquête de la GRC (dans les dossiers des subventions des Ressources humaines) dans le comté du premier ministre, c'est peut-être pour ça qu'il n'est pas trop intéressé à augmenter les ressources de la GRC », a-t-il avancé hier midi devant la chambre de commerce de Sainte-Foy.

L'Alliance canadienne pourrait toutefois marquer des points avec sa proposition de priver les condamnés membres de bandes criminelles de toute possibilité d'obtenir une libération conditionnelle.

En vertu d'une telle disposition, une personne reconnue coupable d'activités criminelles reliées, par exemple, à une bande de motards, devrait purger toute sa peine sans même pouvoir présenter une demande à la commission des libérations conditionnelles. « Cela existe déjà, pour les stupéfiants, mais il va maintenant un peu plus loin en ciblant précisément le crime organisé, cela risque d'être très populaire », analyse le criminaliste Jean-Claude Hébert.

Un plan « naïf »

Le reste du plan antigang de l'Alliance canadienne semble beaucoup moins efficace, « naïf » même, estime M^e Hébert.

Stockwell Day propose notamment de « permettre de demander aux tribunaux des déclarations selon lesquelles des organisations sont des entreprises criminelles et des ordonnances interdisant la participation à ces entreprises ».

L'Alliance renvoie aux juges la délicate tâche de démontrer ce qu'est un délit d'association. De plus, l'Alliance veut que la participation à une entreprise criminelle soit reconnue comme une infraction criminelle une fois que le tribunal s'est prononcé.

« Cela touche le délit de participation, mais il met la charrue devant les boeufs, parce qu'il faut d'abord prouver que quelqu'un a commis un crime. C'est naïf et on revient à la loi actuelle », soutient M^e Hébert.



Le chef du NPD, Alexa McDonough, était à Montréal hier, où elle s'est, bien sûr, prêtée à des entrevues avec divers médias.

Alexa McDonough reproche aux libéraux d'être à la solde des grandes entreprises

ALEXANDRE SIROIS

REPROCHANT au gouvernement libéral d'être à la solde des grandes entreprises, la leader du NPD, Alexa McDonough, a fait hier allusion aux liens entre le premier ministre Jean Chrétien et Power Corporation, comme Stockwell Day l'avait apparemment fait il y a à peine dix jours.

« Chaque député néo-démocrate sera son pire cauchemar. On va lui rappeler (à M. Chrétien) que ce pays est plus beau, plus grand que les parquets de la Bourse ou les salles de conférence de Power Corporation », a lancé M^{me} McDonough, de passage à Montréal.

Sommée de préciser pourquoi elle avait fait allusion au holding montréalais, M^{me} McDonough a aussitôt édulcoré ses propos. « Nous sommes ici au Québec. C'est l'une des corporations qui ont beaucoup d'influence sur le gouvernement, et pas seulement sur les politiques des libéraux, mais aussi sur les politiques des conservateurs et de l'Alliance. Ce sont des exemples de grandes corporations et

grosses sociétés qui influencent trop les décisions de notre gouvernement », a-t-elle expliqué lors d'un point de presse.

« Je n'ai pas de preuves que les proches du premier ministre aient une influence excessive, en tout cas pas plus que d'autres entreprises, sur les décisions que ce gouvernement prend », a-t-elle ajouté.

La fille de M. Chrétien, France, est l'épouse d'André Desmarais, président de Power Corporation. Le directeur national de la campagne du PLC, John Rae, est pour sa part vice-président du holding montréalais. M. Rae est le frère de l'ancien premier ministre néo-démocrate de l'Ontario, Bob Rae.

Il y a environ dix jours, le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, avait insinué que « la corporation de pouvoir (power corporation, a-t-il dit en anglais) du bureau du premier ministre » influençait le vote des députés libéraux à la Chambre des communes. M. Chrétien avait vigoureusement dénoncé ces allégations.

« Des insinuations comme cel-

les-là ne sont pas fondées. (...) C'est le respect en politique qui compte. Faire des insinuations comme celles-là, moi je n'en fais pas. Quand on a des accusations, on doit avoir le courage de les faire », avait répliqué le premier ministre.

M^{me} McDonough dans l'embarras

La leader du NPD s'est par ailleurs retrouvée dans l'embarras à la suite de ses déclarations, lorsqu'une journaliste lui a rappelé que son parti avait reçu 3000 \$ de Power Corporation, l'an dernier.

« Je dois dire que je ne le savais pas et je dois dire que si c'est le cas, je suis surprise », a indiqué M^{me} McDonough, qui a précisé que la politique du NPD est de ne pas accepter de contributions provenant de grandes entreprises.

La leader du NPD a immédiatement affirmé qu'elle allait vérifier l'exactitude de cette information. Élections Canada a toutefois confirmé à *La Presse* qu'une telle somme avait bel et bien été acceptée par le NPD.

VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE? Courriel électronique: elections@lapresse.ca

Pas question de frais modérateurs, dit Day

VINCENT MARISSAL

QUÉBEC — Un gouvernement de l'Alliance canadienne n'imposera jamais de frais modérateurs, affirme Stockwell Day, qui a tenté, encore une fois hier, de se sortir du bourbier de la santé.

« Les Canadiens n'appuient pas l'utilisation de frais modérateurs et ce n'est pas dans notre programme, c'est exclu que nous imposions des frais modérateurs », a martelé Stockwell Day, de passage hier matin à Québec, d'où il s'est envolé pour le Nouveau-Brunswick avant de finir sa journée à Toronto.

M. Day a dû, une nouvelle fois, se défendre contre les affirmations de Jean Chrétien,

qui l'accuse de taire ses vraies intentions en faveur d'un système privé de santé.

Une note, publiée dimanche par un quotidien de Toronto, révélait que l'idée d'imposer des tickets modérateurs aux Canadiens avait circulé il y a quelques mois au caucus des députés de l'Alliance canadienne.

Accusant l'Alliance canadienne de cacher ses véritables intentions, Jean Chrétien a brandi le journal en question dimanche matin, à la sortie de la rencontre de son cabinet.

« Je n'ai jamais vu cette note, s'est défendu Stockwell Day, cela montre le niveau de désespoir des libéraux, s'est-il exclamé. C'est dommage de voir le premier ministre agir comme cela. Qu'est-ce qu'il va montrer demain ? Une lettre de ma mère ? »

Empêtré depuis deux semaines dans les allégations des libéraux, les notes secrètes de son propre parti et les déclarations contradictoires de ses députés ou de son entourage, Stockwell Day montre de plus en plus de signes de frustration dans cette campagne qui n'arrive pas à prendre son envol malgré un certain succès d'estime.

La paix constitutionnelle

Hier encore, à Québec, quelque 250 personnes l'ont chaleureusement accueilli à la Chambre de commerce de Sainte-Foy, où il a prononcé un discours sans note dans un français plus solide qu'à l'habitude.

Aux Québécois, M. Day a promis la paix constitutionnelle et la stabilité politique par le respect des juridictions provinciales.

Il a aussi insisté sur le plan fiscal de son parti, rappelant que sa propre famille avait quitté le Québec, il y a plus de 30 ans, parce que les impôts y étaient trop élevés.

Tenant de faire disparaître toute ambiguïté quant aux promesses fiscales de son parti, Stockwell Day a réaffirmé qu'il proposait un taux d'imposition de 17 % pour tous les contribuables gagnant moins de 100 000 \$ dans son premier mandat, une mesure qui profiterait à 97 % de la population.

Quant aux 3 % restant, un gouvernement de l'Alliance canadienne évaluerait plus tard, selon la santé de l'économie, la possibilité d'étendre le taux de 17 %, a précisé hier M. Day.

CE QU'ILS ONT DIT

À propos des cliniques privées

Jean Chrétien, à Canada AM, réseau CTV, 13 novembre 2000

Q Valerie Pringle (CTV) : « M. le premier ministre, vous avez attaqué l'Alliance canadienne et Stockwell Day parce qu'ils appuyaient, selon vous, un système de santé à deux vitesses. Mais votre propre ministre de la Santé a admis dimanche que nous avions déjà un système de santé à deux vitesses dans ce pays, puisqu'il y a des cliniques privées où vous pouvez passer devant les autres et vous payer un test par résonance magnétique. Si vous êtes tellement opposé à un système à deux vitesses, pourquoi n'avez-vous pas interdit cette pratique ? »

R Jean Chrétien : Le ministre de la Santé a déjà écrit aux provinces à ce sujet.

Q Pringle : Vous auriez pu l'arrêter.

R Chrétien : La gestion de cela relève de l'administration provinciale. Si nous exigeons qu'ils arrêtent... Cela s'est produit en Alberta il y a quelques années. Ils avaient introduit des frais modérateurs, ils ne voulaient pas laisser tomber cette pratique, alors nous avons retenu l'argent. Dans le cas des tests de résonance magnétique dont vous parlez, le ministre a déjà écrit au Québec et à l'Alberta à ce sujet, leur demandant de revoir cette pratique. Si elles ne le font pas, nous allons devoir garder l'argent.

Q Pringle : Vous n'avez encore rien fait !

R Chrétien : Vous savez, on ne règle pas ça en 24 heures. Nous sommes des gens civilisés. Pour cette année fiscale, 2000-2001, nous mettons à la disposition des provinces un milliard de dollars pour qu'elles achètent les équipements nécessaires. Peut-être qu'elles ont laissé cela (l'avènement de cliniques privées) se produire parce qu'elles n'avaient pas l'équipement. Maintenant, nous leur donnons de l'argent comptant pour acheter l'équipement cette année. Alors les provinces n'ont plus de raisons d'agir ainsi, et si elles continuent, nous allons devoir retenir les fonds, comme le veut notre politique. Nous sommes le premier gouvernement de l'histoire à retenir des fonds parce qu'une province ne respecte pas les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé. »



Les pompiers ont pris la piste après que l'incident eut été signalé.

photo PC

L'avion du chef de Alliance fait un atterrissage rocambolesque

VINCENT MARISSAL

FREDERICTON — Stockwell Day traîne toujours dans les sondages, mais il est maintenant à égalité avec Jean Chrétien au chapitre des atterrissages rocambolesques.

Les 38 passagers et les huit membres d'équipage du Boeing 737 de la campagne de l'Alliance canadienne ont eu une petite frousse hier vers 15h30 en se posant à l'aéroport de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, quand des flammes ont brièvement surgi du moteur gauche après un bruit d'explosion.

La piste de Fredericton étant plutôt courte, le pilote Michel Chiasson a dû actionner l'inverseur de poussée et ouvrir les volets de freinage pour ralentir l'appareil.

C'est à ce moment qu'un bruit

sourd d'explosion a retenti et qu'un éclair a traversé le moteur duquel s'échappait toujours de la fumée plusieurs minutes après l'arrêt du 737.

En plus d'être brusque, ce qui est normal sur une courte piste, l'atterrissage a secoué les passagers un peu plus qu'à l'habitude.

Peu rassurés, les journalistes installés à l'arrière de l'avion ont longuement observé la tôle fumante avec un mélange d'inquiétude et de curiosité. Deux camions de pompiers ont immédiatement pris la piste, un pompier venant examiner le moteur une fois l'appareil immobilisé.

Le pilote a d'abord avisé les passagers qu'un pneu venait d'exploser (probablement parce que l'appareil tirait vers la gauche), pour ensuite corriger sa version, assu-

rant toutefois qu'il n'y avait aucun danger. Les passagers sont sortis calmement après avoir blagué avec Stockwell Day.

« Vous avez remarqué que c'est toujours à l'aile gauche que l'on a des problèmes ? a-t-il lancé dans l'appareil. Restez calme, je vais aller changer le pneu. »

Avare de détails, Air Canada a simplement indiqué hier soir qu'il s'agissait d'un problème mineur de turbine.

C'est la deuxième fois dans cette campagne que l'avion de l'un des chefs éprouve des problèmes techniques. Le Boeing 737 de la caravane de Jean Chrétien avait dû changer brusquement son plan de vol dans les premiers jours de la campagne, pour se poser à Québec en raison d'une panne de génératrice.

L'AUTRE CAMPAGNE

Pettigrew pompé

PAUL ROY

QUÉBEC — À intervalles réguliers, son visage tournait au rouge et une veine de son cou saillait. Pierre Pettigrew, le ministre libéral, était pompé : il parlait du Bloc québécois.

Et dans la région de Québec, le Bloc pompe copieusement les ministres de Jean Chrétien. Le parti y détient huit des dix circonscriptions !

« Montréal est très bien représenté dans le gouvernement, disait M. Pettigrew. Et par plusieurs ministres très forts. On prend de la place. Mais bon Dieu, ça nous prend des gens des régions ! »

Et là, il a ajouté quelque chose qui ne se dit pas à Québec — ni à

Sainte-Foy d'ailleurs, où se tenait la rencontre : « Ça nous prend des gens qui viennent du Québec profond... »

— Considérez-vous Sainte-Foy comme faisant partie du Québec profond ? lui a demandé un journaliste.



Pierre Pettigrew

— Ce que j'ai voulu dire, c'est le Québec hors Montréal. Comme vous savez, le Parti libéral du Canada domine totalement à Montréal.

Et de signaler que sa famille venait du Bas-du-Fleuve, que lui-même a été élevé à Sillery (à côté de Québec)... « Mon message, c'est que je veux avoir des alliés dans le cabinet, dans le caucus libéral, qui viennent du Québec en dehors de Montréal. »

Au fait, sa sortie contre le Bloc, M. Pettigrew l'a faite à l'intérieur du très chic hôtel de ville de Sainte-Foy (41 millions), flanqué de la candidate libérale dans Louis-Hébert, Hélène Sherrer, et de la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher.

— Faites-vous de la politique fédérale, M^{me} Boucher ?

— Je ne fais pas de politique fédérale, m'exprime ! Dire ce qu'on pense d'une menace à nos droits et libertés, ça n'a pas de couleur.

La menace qu'évoque ici M^{me} Boucher, ce sont les « fusions municipales forcées ». En particulier celle, avec la ville de Québec, de sa ville et de 11 autres municipalités de la Communauté urbaine de Québec. M^{me} Boucher, qui se décrit comme une contestataire de naissance, est un des plus farouches opposants à ces fusions.

Or, pour elle, le Bloc québécois a le tort de ne pas dénoncer ces projets de fusions — qui feront incidemment l'objet de projets de loi dès demain — sous prétexte qu'ils sont de juridiction provinciale. « Si des partis fédéraux (lire le Bloc) fréquentent des gens qui sont antidémocratiques (lire le PQ), demain ils le seront aussi. »

Les opposants aux fusions réclament des référendums. Et hier, Pierre Pettigrew leur a donné son appui. « Ce que je reproche à (Gilles) Duceppe, c'est de dire qu'un vote pour le Bloc c'est un stimulant en vue d'un référendum (sur la souveraineté). Or, il ne parle pas du référendum que les citoyens veulent à l'heure actuelle (celui sur les fusions). »

Quant à Hélène Sherrer, la candidate libérale qui tente de déloger la bloquiste Hélène Alarie dans Louis-Hébert, elle dit entendre parler de cette question partout où elle se promène dans sa circonscription. « À l'épicerie, à la station-service... On dénonce le caractère antidémocratique, le caractère forcé. »

— Mais votre adversaire, M^{me} Alarie, affirme qu'elle n'en entend jamais parler dans son porte-à-porte ?

— C'est qu'elle doit se tromper de comté !

Et Andrée Boucher, va-t-elle dire aux citoyens de Sainte-Foy pour qui voter ? « Je ne tiens jamais la main des citoyens qui vont voter. Mais je peux leur dire une chose : Votez pour la liberté ! »

Publicité libérale: Alliance contestera pour rien

ANDRÉ DUCHESNE

LA TENTATIVE de l'Alliance canadienne de faire retirer une publicité du Parti libéral associant Stockwell Day à la privatisation du système de santé risque d'être un coup d'épée dans l'eau.

En effet, ni le Conseil des normes de la publicité, ni le Comité des télédiffuseurs du Canada, ni Élections Canada n'interviennent sur le contenu des publicités électorales.

Après avoir cogné aux portes des deux premiers organismes, l'Alliance s'est tournée vers Élections Canada, qui soumettra sa requête au Commissaire aux élections fédérales. Ce dernier étudie les plaintes en fonction de la loi électorale. Mais la section de cette loi touchant la publicité électorale ne traite pas du contenu des annonces.

Même chose du côté du Conseil des normes de la publicité. « Nous n'interviendrons pas sur cette question. La publicité électorale est exemptée de l'application du Code canadien des normes de publicité », indique Niquette Delage, porte-parole de cet organisme regroupant annonceurs, agences de publicité, médias et fournisseurs de l'industrie.

Pour l'Alliance, il ne reste donc que les tribunaux...

D'une durée de 30 secondes, la publicité controversée des libéraux reprend une manchette publiée le 31 octobre dans le *Globe and Mail* dont le titre disait que l'Alliance appuyait un système de santé à deux vitesses.

Quelques secondes plus tard, une phrase s'écrit mot à mot à l'écran : « En Alberta, Stockwell Day a aidé à imposer une loi qui ouvre la porte à un système de

santé privé de style américain ». Les alliancistes sont outrés par cette affirmation et dénoncent le fait qu'il est écrit en dessous : « Source : *The Globe and Mail*, 31 octobre 2000 ». Vérification faite, cette phrase ne se trouve pas dans le texte du *Globe and Mail*. Où les libéraux l'ont-ils pigée ? « Tout ce que je peux vous dire, c'est que notre annonce dit vrai », répond Sophie Galarneau du bureau national du Parti libéral à Ottawa.

L'éditeur du quotidien torontois a affirmé cette semaine que cette phrase n'avait jamais été publiée dans son journal, alors que le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a écrit au premier ministre Jean Chrétien pour dénoncer le clip : « Il est extrêmement troublant pour moi que vous décidiez consciemment de déformer la réalité quant au système de santé de l'Alberta », dit-il.

La loi à laquelle les libéraux font référence est le « Bill 11 » adopté il y a quelques semaines en Alberta. Ralph Klein n'y voit aucune tentative de privatisation. Mais les sceptiques sont nombreux.

« Cette loi accroît les risques d'un glissement vers un système de santé à l'américaine. Le nombre de cliniques privées et les secteurs où elles pourront intervenir va augmenter », dit Kevin Taft, professeur d'économie à l'Université de l'Alberta.

Sa collègue Phyllis Giovanetti abonde dans le même sens. « Les cliniques privées doivent offrir en sous-traitance des services autrefois octroyés par les établissements publics et ce, sans coût pour le client. Ce que l'on craint est que des services additionnels soient offerts, à la charge du patient mais lui permettant de passer outre la liste d'attente. »

Un chef de « famille » encore trop mafieux

ANDRÉ CÉDILLOT

ENCORE TROP imprégné des valeurs mafieuses, le narcotrafiquant sicilien et « homme d'honneur » Emmanuele Ragusa n'est pas prêt pour sa libération conditionnelle.

Ce n'est pas la première fois que la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) se penche sur le cas de ce chef d'une des plus importantes « familles » de la Cosa Nostra. En 1998, Ragusa avait été ramené derrière les barreaux pour un vol de steaks dans un centre d'accueil.

Lors de l'incident, Ragusa, un des mafiosos les plus influents au pays, vivait dans une maison de transition après avoir été libéré au sixième d'une peine de douze ans de pénitencier qui lui avait été infligée en 1996 pour importation de cocaïne et blanchiment d'argent.

Bien qu'il ait eu une conduite irréprochable depuis son retour en geôle il y a deux ans, Ragusa, 61 ans, n'a pu convaincre la CNLC du sérieux de la remise en question de ses valeurs morales et sociales. « Sous des dehors honnêtes, vous avez eu des activités parallèles malhonnêtes à l'insu de votre famille, ce qui démontre une habileté certaine de manipulation », estiment

Anne-Marie Asselin et Jacques Letendre.

Les commissaires croient de plus que Ragusa « fait preuve de pensée magique » en affirmant qu'il lui sera facile de rester à l'écart du milieu interlope. D'abord parce qu'il est en contact avec des criminels depuis tellement longtemps et ensuite parce que plusieurs membres de sa famille élargie sont impliqués au plus haut niveau du crime organisé à Montréal, au Venezuela et en Sicile. L'une de ses filles est mariée avec l'aîné du chef de la mafia montréalaise, Vito Rizzuto.

Le fait que Ragusa soutienne « ne pas être vraiment au courant de l'emploi du temps » de tous les membres de sa famille constitue « un manque évident d'honnêteté », poursuivent les commissaires. Ancien résident de New York, Ragusa est fiché à la police depuis plus de 30 ans. Il en est à sa première sentence au Canada.

Comme il arrive assez souvent, le refus de la CNLC de relâcher Ragusa va à l'encontre d'une recommandation de l'équipe de spécialistes qui suit son dossier à l'intérieur du pénitencier. Au moment de cette décision, Ragusa, qui est sous le coup d'un ordre d'extradition aux États-Unis pour trafic de drogue, faisait du bénévolat à l'extérieur.



Photo: ROBERT NADON, La Presse ©

Dans l'ordre habituel, Alexandre Néron, et Marc-Boris Saint-Maurice, tous deux leaders du Bloc Pot.

Enfants agressés sexuellement

CHRISTIANE DESJARDINS

GAÉTAN CHAREST, 38 ans, a comparu hier en cour criminelle au palais de justice de Montréal, sous dix chefs d'accusation relatifs à des agressions sexuelles commises sur des enfants, au cours des cinq dernières années. On compte quatre victimes, garçons et filles, qui avaient entre huit et 13 ans au mo-

ment des incidents. Les abus se seraient produits à plusieurs reprises pour chacun d'entre eux. Charest, un chômeur qui a des antécédents en semblable matière, avait un accès facile à ces enfants. Toute personne ayant des renseignements en rapport avec cette affaire peut communiquer avec les sergents-détectives Daniel Ahello ou Lorraine Leblanc, au 285-8502.

Le procès des dirigeants du Bloc Pot reporté au mois de février

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LA DIRECTION du parti politique Bloc Pot soupçonne que le report du procès pour possession et trafic de marijuana de deux figures de proue de ce parti devant s'amorcer lundi à quelque chose à voir avec la campagne électorale en cours.

« Ils craignent que ce soit embarrassant ou suicidaire mais je crois que c'est parce que les leaders politiques ne sont pas en phase avec la population, a avancé Marc-Boris Saint-Maurice, âgé de 31 ans, dont le procès commun avec Alexandre Néron, 21 ans, a été reporté au 19 février.

Les deux hommes avaient fait l'objet d'accusations à la suite d'une opération policière menée au club montréalais Compassion alors qu'ils étaient en possession de 66 grammes de marijuana destinée à des malades.

Marc-Boris Saint-Maurice s'est

demandé lundi si le report ne démontre pas un manque de courage du gouvernement qui, en pleine campagne électorale, préfère ne pas débattre de cette question.

« D'autant plus que notre arrestation est survenue une semaine après notre annonce publique de vouloir faire une campagne au fédéral et qu'on arrive avec une remise une semaine avant le procès en pleine campagne fédérale.

« Le gouvernement utilise le judiciaire pour obtenir des jugements pour des changements politiques quand ça fait son affaire. Quand il se retrouve en procès sur une question qui ne va pas avec son échéancier... »

La demande d'un délai présentée la semaine dernière par un substitut du procureur général du fédéral, Robert Marchi, ne découle pas d'une interférence politique mais constitue « une tactique pour différer le débat à un moment moins embarrassant que durant cette fameuse campagne », au dire de l'accusé Saint-Maurice.

Du côté de la Couronne fédérale, M^e James Burton a fait valoir que le délai à être entendu va nuire à la santé de plusieurs personnes.

M. Saint-Maurice estime que le délai à être entendu va nuire à la santé de plusieurs personnes.

« Dans deux semaines, deux mois ou deux ans, ce sera la même chose pour nous mais certaines personnes malades qui ont besoin de la marijuana et qui sont en phase terminale ne disposent pas d'un autre six mois », a-t-il souligné.

Faisant contre mauvaise fortune bonne coeur, M. Saint-Maurice profitera des prochains jours pour participer plus activement à la course électorale dans laquelle le parti Bloc Pot compte 73 candidats au Canada, dont 31 au Québec, 22 en Ontario, 14 en Colombie-Britannique, trois en Nouvelle-Écosse, deux en Alberta et un au Manitoba.

L'armurier des Hells: pas encore d'accusation formelle

ANDRÉ CÉDILLOT

LE MINISTÈRE public n'était toujours pas en mesure d'annoncer hier si des accusations formelles allaient être portées contre l'armurier des Hells Angels, Michel Vézina, en marge des récents attentats commis contre le journaliste Michel Auger et l'ancien syndicaliste André Desjardins.

« Le dossier est toujours à l'étude », a déclaré M^e Randall Richmond, adjoint au procureur-chef du nouveau bureau de lutte contre le crime organisé que vient de mettre sur pied le gouvernement Bouchard.

Lors de l'appel de *La Presse*, M^e Richmond sortait tout juste d'une réunion avec les enquêteurs de la brigade des homicides de la police de la CUM. « C'est le premier dos-

sier qui nous est confié, et il reste encore certains points à vérifier avant de se prononcer », a-t-il dit.

Pour le moment, Vézina fait face à une seule inculpation d'avoir fabriqué la mitrailleuse que les policiers ont trouvée mardi dernier à sa résidence de Saint-Charles-sur-Richelieu. La perquisition a aussi permis de saisir maintes pièces servant à assembler des armes à feu et des silencieux.

Les détectives montréalais croient que Vézina, décrit comme le principal fournisseur d'armes des Hells Angels, a fourni les deux pistolets de calibre 22 qui ont été utilisés lors de la tentative de meurtre contre Michel Auger et l'assassinat, quelques mois plus tôt, de l'ancien « roi de la construction », André Desjardins, devenu usurier.

Agé de 52 ans, Vézina a déjà été condamné à 34 mois de pénitencier

pour ses accointances avec un important réseau de revendeurs d'armes prohibées démantelé par la GRC, en 1998. Il était libéré de prison en juillet dernier, après avoir purgé les deux tiers de sa peine.

Vézina doit être ramené demain devant la Cour. À moins que la défense tienne à lui faire subir une enquête sur cautionnement, l'audience ne devrait durer que quelques minutes. Ne prenant aucun risque, l'enquêteur principal, Guy Bessette, entend quand même se présenter au palais de justice de Saint-Hyacinthe.

Selon l'avancement de ses recherches, il n'est pas impossible non plus que M^e Richmond puisse faire part au tribunal de l'ajout de nouvelles accusations contre Vézina. L'affaire est donc à suivre de près.

| JEAN-PIERRE LE COZ |

Une peine de deux ans réclamée

CHRISTIANE DESJARDINS

LA COURONNE et la défense s'entendent pour réclamer une peine de prison de deux ans moins un jour à purger dans la communauté, pour l'ex-entraîneur d'escrime Jean-Pierre Le Coz.

En septembre dernier, Le Coz, 55 ans, a plaidé coupable à quatre accusations d'attentat à la pudeur. Les faits sont survenus entre 1977 et 1982, alors qu'il était l'entraîneur de l'équipe olympique canadienne d'escrime. Hier, dans le cadre des plaidoiries sur sentence, M^e Mario Dufresne, procureur de la Couronne, a expliqué que les victimes, quatre garçons de 12 à 17 ans, étaient de jeunes escrimeurs que l'accusé entraînait.

La plupart des incidents se sont produits dans les dortoirs, pendant

la nuit. Le Coz s'approchait d'un jeune qui dormait et lui faisait des attouchements. Dans un cas, l'accusé a fait une fellation. Il ne leur a jamais fait de menaces ni de promesses, et ne leur a jamais demandé le secret sur ces incidents. Malgré tout, les victimes ont mis des années avant de porter plainte.

« Les victimes étaient subjuguées par leur entraîneur, a expliqué M^e Dufresne. Il les amenait sur des podiums, ils allaient dans plusieurs pays, ils formaient l'élite et c'était leur héros. »

En décembre 1997, certaines des victimes ont décidé de confronter Le Coz avec ses agissements passés. Ce dernier ne s'est pas défilé et a même fourni des aveux écrits, ce qui a fait dire à M^e Dufresne que l'accusé avait un côté « chevaleresque ». Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'au printemps dernier que les

victimes ont décidé de porter plainte à la police.

M^e Dufresne a suggéré d'imposer un couvre-feu pendant la peine à purger dans la communauté, ainsi que 150 heures de travaux communautaires. Il a aussi recommandé que l'accusé se soumette à un traitement. M^e Louis Huot, avocat de l'accusé, a fait siennes ces recommandations, et a ajouté que son client était prêt à tout faire pour éviter les risques de récidive. Le Coz n'avait pas d'antécédent judiciaire. Le juge Jean B. Falardeau rendra sa décision le 24 novembre prochain.

Né au Sénégal, Le Coz a vécu au Maroc et en France avant de s'établir à Montréal un peu avant les Jeux olympiques de 1976. Reconnu comme un des plus grands entraîneurs au monde, il a formé les meilleurs escrimeurs que le Canada et le Québec aient produits.



SUBARU
L'atTraction intégrale™

C'est avec fierté que nous vous annonçons l'arrivée tant attendue de notre petite dernière : Blue Ridge SE. Belle à croquer, elle ressemble à ses parents Forester mais présente des traits fins et distinctifs. Nous vous invitons à venir la voir en personne chez l'un de ses fiers parents Subaru.

Nom et prénom : Forester, Blue Ridge SE
Année : 2001
Traits distinctifs :

- Édition spéciale, bleu alpin nacré
- Bas de caisse, pare-chocs et protège-calandre titane nacré
- Traction intégrale, 5 vitesses, roues en alliage
- Sécurité, confort, sièges avant chauffants
- Rétroviseur avec boussole et anti-éblouissement automatique
- Entrée sans clé
- Carpettes signées Blue Ridge SE



Notre belle Blue Ridge SE 369\$ /mois*

Les concessionnaires Subaru Fiers parents de la génération intégrale 2001

Subaru Auto Centre Montréal (514) 937-4235	John Scotti Subaru Saint-Léonard (514) 725-6777	ADM Automobiles Subaru de Laval (450) 668-6041	Subaru Ste-Agathe Ste-Agathe-des-Monts (819) 326-1600 / 1 800 463-1600
Subaru Longueuil Longueuil (450) 677-6361	Subaru St-Hyacinthe Saint-Hyacinthe (450) 773-5262 / (514) 332-0062	Carrefour Subaru Auto Sainte-Rose (450) 625-1114	Caron Subaru Valleyfield (450) 371-8511
Concept Automobiles Granby (450) 372-2007	Lachute Subaru Brownsburg (450) 562-0262	Subaru Repentigny Repentigny (450) 585-9950 / (514) 891-9950	Subaru St-Jérôme Saint-Jérôme (450) 476-6165
Joliette Subaru Joliette (450) 755-1055		Subaru des Sources Dollard-des-Ormeaux (514) 683-3880	

* Versement initial de 3295 \$ ou échange équivalent. Mensualités basées sur un bail de 48 mois. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire Subaru pour tous les détails. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2000.

On cherche toujours les corps des victimes du funiculaire de Kaprun

GEIR MOULSON
Associated Press

KAPRUN (Autriche) – Deux jours après l'incendie du funiculaire de Kaprun en Autriche, qui a fait au moins 159 morts, le travail de recherche des corps des victimes de la catastrophe s'est poursuivi hier dans le tunnel menant au glacier du Kitzsteinhorn, à 80 km au sud de Salzburg.

Selon les enquêteurs, 66 corps ont été récupérés et étaient acheminés par hélicoptère vers la morgue de Salzburg où des tests d'ADN devraient être nécessaires pour pouvoir identifier les victimes carbonisées.

Helfried Scharmueller, responsable des services du procureur de Salzburg, a annoncé qu'une enquête préliminaire avait été ouverte pour déterminer les causes du drame.

Selon l'Agence de presse autrichienne (APA), il faudra sans doute attendre « de nombreuses semaines » avant de savoir si des poursuites seront engagées. Dans ce genre d'affaire, toute personne inculpée pour négligence ayant entraîné un incendie risquerait une peine maximale de cinq ans de prison.

Environ 110 militaires et pompiers étaient mobilisés hier sur les lieux pour récupérer de nouveaux corps et ils devaient poursuivre leurs efforts toute la nuit. Mais la nature de ce travail horrifiant né-



Un bouquet et des lampions sur un mur, en face du glacier Kitzsteinhorn, rappellent qu'environ 155 personnes ont péri samedi dans l'incendie du funiculaire de Kaprun, en Autriche. La plupart des 29 corps retrouvés jusqu'à maintenant ont été acheminés à Salzburg par hélicoptère, et feront l'objet d'un examen.

Photo: AFP

cessite une rotation constante des équipes, a souligné le chef de la police criminelle de Salzburg, Franz Lang.

Les premières équipes ont pu

descendre dans le tunnel dimanche en fin de journée après la dispersion des fumées toxiques. Ils sont entrés par le haut du tunnel afin d'éviter tout risque de chute d'un wagon. À l'intérieur, un spectacle

terrible les attendait, a souligné le gouverneur provincial de Salzburg, Franz Schausberger, qui parlait d'un « choc psychologique lourd ».

« Il faut dire que l'opération de

secours est extrêmement difficile, a-t-il déclaré à la presse. Ajoutons qu'il sera impossible d'identifier les victimes par les moyens traditionnels. Les corps se trouvent à côté, dans et sous le train. »

Si l'incertitude demeure sur le nombre total exact de personnes qui se trouvaient à bord du funiculaire samedi matin au moment de l'accident, les autorités autrichiennes ont recensé les noms d'au moins 159 personnes qui ont de façon quasi certaine péri dans l'incendie. Parmi elles figurent 92 Autrichiens, 37 Allemands, dix Japonais, huit Américains, quatre Slovénes, deux Néerlandais, un Tchèque et un Britannique. Les autorités ont retrouvé les noms des quatre autres personnes mais pas leurs nationalités. Il semble que le funiculaire, qui pouvait accueillir jusqu'à 180 personnes, était plein.

La championne du monde junior en titre de « style libre », Sandra Schmitt, une Allemande de 19 ans, a péri avec ses parents. Quatre jeunes skieurs prometteurs, tous nés en 1987, et trois entraîneurs de la fédération allemande sont également morts dans la catastrophe.

Le chancelier allemand Gerhard Schroeder assistera au service funèbre à la mémoire des victimes qui sera célébré vendredi en la cathédrale de Salzburg.

Selon les autorités, dix-huit personnes seulement ont survécu à l'incendie parce qu'elles ont réussi à s'échapper du tunnel après avoir brisé une vitre du funiculaire à l'aide d'un ski. L'une d'entre elles, souffrant grièvement des poumons, est cependant jugée dans un état critique. D'après M. Schausberger, la majorité des victimes étaient « sans aucun doute des jeunes ».

La conduite d'un policier de Laval jugée abusive

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LA CONDUITE de l'agent Pierre Aylwin du Service de police de Laval à l'égard d'un citoyen de cette ville vient d'être jugée « abusive, répréhensible, mauvaise, immodérée et excessive » par un comité de déontologie policière.

M^e Jacques Monette considère que l'agent a fait preuve de laxisme pour ne pas dire d'ignorance volontaire à l'égard des droits du citoyen en cause en ne veillant pas à le remettre en liberté le plus rapidement possible.

Après avoir recueilli une plainte voulant que le citoyen en cause ait harcelé pour la seconde fois des gens qui habitaient dans le même immeuble à logements, l'agent Aylwin décide de remettre son intervention au lendemain.

Comme l'arrestation se fait autour de 23 h le vendredi et qu'il n'y a pas de comparution le samedi dans le district judiciaire de Laval, le citoyen demeure incarcéré jusqu'au lundi suivant pour être amené devant un juge.

Il n'est finalement libéré que le mardi. Pour expliquer ses agissements, le policier a soutenu avoir procédé à l'arrestation parce qu'il craignait pour la sécurité de la famille vivant également dans l'immeuble. Pourtant, de noter le président du comité, « il ne s'oppose pas à sa remise en liberté et il l'arrête plus de 36 heures après la commission de l'infraction.

« Si le danger est présent, le policier doit agir immédiatement », fait valoir M^e Monette.

« En arrêtant sans mandat le vendredi soir, alors qu'il aurait pu le faire le jeudi soir ou qu'il pouvait prendre les mesures nécessaires pour le faire arrêter le vendredi matin, l'agent Aylwin a agi de façon abusive car il savait pertinemment qu'il priverait le citoyen de sa liberté jusqu'au lundi suivant », écrit M^e Monette.

« Quand l'agent Aylwin dit que la sécurité des membres de la famille est en danger, il exagère grossièrement la situation. S'il y avait à ce point danger pour la sécurité des plaignantes, comment se fait-il que l'agent Aylwin ne s'objecte pas à la mise en liberté ?

Le policier connaîtra la sentence qui lui sera imposée au cours des prochaines semaines.

Noël en novembre

TROP TÔT, les préparatifs de Noël? C'est ce que semble dire un petit groupe de réfractaires se faisant appeler la brigade «Anti-Noël avant le temps» qui a sévi dans la nuit de samedi à dimanche sur l'avenue Mont-Royal. Tout a commencé par une lettre qui est parvenue à environ 150 commerçants de l'avenue la semaine dernière, dans laquelle les membres de la brigade leur demandaient de retirer les décorations de Noël de leurs vitrines, jugeant qu'il était encore trop tôt pour les festivités. Au cours de la fin de semaine, quatre marchands ont reçu de la peinture blanche sur la devanture de leurs commerces. Ces actes de vandalisme étaient tous accompagnés d'une lettre de la brigade Anti-Noël. Les enquêteurs du SPCUM tentent d'élucider l'affaire.

2808290



Des fêtes à jamais inoubliables!

Bagues de fiançailles Birks Blue^{MD}, notre exclusivité. Disponibles en platine et or 18 carats. À partir de 1 350 \$. Bagues de fiançailles Birks, diamants de fantaisie en or 18 carats et platine. À partir de 5 975 \$.

BIRKS

DIAMANTS . depuis 1879



1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno.
1 800 682 2622 www.birks.com

Création pure. Purement Bass.

Le talent de Gloria Bass se révèle dans la collection de bijoux PURE 9999

exclusive à la Monnaie royale canadienne. La collection PURE 9999 comprend aussi des œuvres de John Bagley, Eli Jewels et Roger Lucas. Pour connaître le point de vente

le plus près de chez vous, composez le 1 877 801-PURE.



9 P 9 U 9 R 9 E

2808508

ONTARIO

Nouveau maire à Ottawa; Lastman réélu à Toronto

Presse Canadienne

BOB CHIARELLI a été élu premier maire de la nouvelle ville fusionnée d'Ottawa hier, après une campagne plutôt terne qui a favorisé le président de la Région d'Ottawa-Carleton (ROC) devant sa principale adversaire, la mairesse de Gloucester, Claudette Cain.

Par ailleurs, comme on le prévoyait, le populaire Mel Lastman a été facilement réélu pour un second mandat à la tête de Toronto, la plus grande ville du Canada.

M. Lastman ne manquait pas de rivaux dans l'élection torontoise. Un assortiment bigarré de 25 autres candidats lui faisait la lutte pour la mairie.

À Ottawa, le nouveau maire a lancé devant la foule d'environ 400 personnes venus célébrer sa victoire dans une salle du sud de la ville qu'il était « triste d'être le dernier président de la ROC » mais qu'il était « très heureux d'être le premier maire de cette nouvelle ville ». M. Chiarelli a obtenu 55 % des voix, comparativement à 41 % pour Claudette Cain.

Le nouveau maire a attribué son succès à ses années d'expérience en politique et au plan qu'il a mis de l'avant pour s'assurer que la nouvelle ville profite de la croissance économique sans être étouffée.

M. Chiarelli a fait campagne en promettant des baisses de taxes, un

maintien des services municipaux malgré la fusion et un investissement massif dans les infrastructures pour répondre à la croissance hors de l'ordinaire que traverse la région.

M. Chiarelli s'est par ailleurs engagé, comme son adversaire, à recommander l'adoption de la politique de bilinguisme de l'actuelle ville d'Ottawa.

Après la fusion, le 1^{er} janvier 2001, la nouvelle ville d'Ottawa comptera 765 000 personnes sur son territoire. La fusion marquera également la disparition de 11 municipalités.

Bob Chiarelli, 59 ans, est entré en politique municipale il y a trois ans, après avoir représenté la circonscription d'Ottawa-Ouest à Queen's Park pendant dix ans.

À Toronto, le maire réélu Mel Lastman exultait. « Si vous pensez que les trois dernières années ont été excitantes, a-t-il déclaré dans son discours de victoire prononcé devant une foule de partisans en liesse, tenez-vous bien, Toronto arrive. »

Pendant, plusieurs candidats à l'hôtel de ville partisans de M. Lastman qui avaient appuyé le — défunt — projet controversé d'envoyer les déchets de Toronto à Kirkland Lake, dans le nord de l'Ontario, tiraient de l'arrière au moment du dépouillement des bulletins de vote, en soirée.

Landry somme les «alumineurs» de transformer au Québec

PAUL ROY

QUÉBEC — Bernard Landry prévient les alumineries installées au Québec qu'elles n'auront « pas un kilowatt de plus », pas même « 100 watts pour une pochette », si elles ne commencent pas à transformer ou à faire transformer leur aluminium au Québec.

« J'ai fait, gentiment, des avertissements formels à tout le monde : ceux qui font des lingots et qui prennent l'électricité au Québec, qui est la matière première, ont un devoir éthique et moral de faire la transformation au Québec », a indiqué hier le vice-premier ministre et ministre des Finances du Québec.

La mathématique est simple, explique-t-il : « Un lingot crée un emploi. Si on se rend du lingot à la batterie de cuisine en aluminium, on est rendu à sept emplois. Alors nous, c'est les six emplois manquants qui nous intéressent. »

M. Landry précise cependant que c'est dans l'automobile, plus que dans les batteries de cuisine, qu'on va trouver ces emplois. Il dit d'ailleurs avoir sensibilisé Maureen Kempston Darkes, la présidente de GM pour le Canada, à cette question.

« Mme Kempston Darkes comprend ça très bien. Et pas juste elle. Il y a beaucoup de dossiers de transformation d'aluminium en pièces d'automobiles qui sont à l'étude au Québec actuellement. Il est temps que ça aboutisse et je dirais que je crois que ça va aboutir. Mais il faut pousser, pousser... »

M. Landry dit avoir rencontré la présidente de GM il y a quelques jours et, admet-il, « rien de concret ne se dessine » concernant la relance de l'usine GM de Boisbriand, qui fabrique présentement au compte-gouttes des Camaro et des Firebird dont la désuétude hypothèque les ventes.

« GM a investi de 2 à 3 milliards en Ontario et pas 50 cents au Québec ces dernières années. (...) En d'autres termes, il est temps que quelque chose survienne. Ce quelque chose, c'est l'usine de Boisbriand, d'une part, mais c'est plus que ça. GM a un accord avec l'Alcan concernant l'aluminium, et l'aluminium c'est l'avenir de l'industrie automobile et presque vice-versa. Alors il y a là une belle ave-

nue et pour GM, et pour le Québec, et pour l'Alcan. »

Le ministre des Finances dit ne pas voir d'obstacle dans la distance qui sépare le Québec des autres usines de GM, en Ontario ou aux États-Unis. « Si on fait au Québec une unité qui fabrique des blocs-moteurs, mais qui est la plus grosse d'Amérique, à cause de son volume de production, son prix unitaire va être le plus bas. Et de cette manière, on pourra desservir en battant les coûts de transport n'importe quelle usine d'as-

semblage. C'est ça la nouvelle mathématique et c'est ça que je voudrais que nos alumineurs (*sic*) et leurs clients appliquent. »

Quant à l'usine de Boisbriand, M. Landry affirme ne pas désespérer. « Mme Kempston Darkes me dit qu'elle continue de chercher une vocation pour Boisbriand. Je la crois et lui dis entre-temps : Faisons des choses dans la transformation de l'aluminium dans les pièces automobiles. Menons ces dossiers de front pour qu'un jour, on arrête de lire dans les journaux que GM met de l'argent en Ontario et rien au Québec. »

« Un lingot crée un emploi. Du lingot à la batterie de cuisine en aluminium, on est rendu à sept emplois. »

La maladie de l'oubli

BOUSCOTTE CE SOIR **20h**

La Facture 19H30
Des faux rénovateurs rôdent autour de votre maison.

Bouscotte 20H
Enjeux 21H
Quand les enfants font la loi.

ICI RADIO-CANADA

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

14 novembre 2000

Page A11 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

14 novembre 2000

Page A12 manquante

| CONFÉRENCE SUR L'EFFET DE SERRE |

Le Canada durement critiqué

Presse Canadienne et Associated Press

LA HAYE — Le Canada, qui brille par l'absence de son ministre de l'Environnement, a été la cible de plusieurs critiques à l'occasion de la conférence sur l'effet de serre qui s'est ouverte hier à La Haye.

À l'instar des États-Unis, le Canada est accusé par les groupes écologistes de chercher à éviter de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

« Le Canada préfère des mécanismes internationaux très complexes plutôt que de simplement réduire la pollution au Canada », a déclaré Gerry Scott, directeur de campagne à la Fondation David Suzuki.

Le Canada appuie en effet la mise en place de mécanismes dits flexibles et destinés à permettre à certains pays d'atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions polluantes sans pour autant les abaisser réellement. Endossée également par l'Australie, le Japon et les États-Unis, ces mesures isolent le Canada des membres de l'Union européenne, partisans d'un resserrement des normes environnementales.

Le Canada pense réduire ses

émissions polluantes en accélérant le reboisement pour absorber les dioxyde carbone. « Tout ça a pour but d'arriver à réduire les émissions de gaz carbonique sans que cela ne coûte trop cher plutôt que de régler le problème à la source », a rajouté Gerry Scott, observateur invité à la conférence.

Le ministre de l'Environnement David Anderson a défendu par voie de communiqué la position de son gouvernement. « Les Canadiens ne se sont pas contentés d'attendre que les règles s'éclaircissent, a-t-il dit. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris des initiatives relatives à ce grave problème environnemental et ont travaillé avec l'industrie pour parvenir à des réductions importantes de GES dans un certain nombre de secteurs clés. »

Dans un discours prononcé au début de la conférence, le délégué américain David Sandalow a pourtant assuré de la volonté des États-Unis à « faire des progrès réels ici et maintenant et à façonner un traité qui puisse être ratifié ». Rejetant implicitement les allégations selon lesquelles les États-Unis éviteraient de réduire réellement leurs émissions de gaz à effet de serre,

David Sandalow a affirmé que l'économie américaine avait une croissance de 4 % pour cent par an mais que les émissions ne progressaient que d'environ 1 pour cent.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, les experts affirment qu'il est urgent d'agir, ce qui n'a pas été le cas ces dernières années malgré les engagements pris par les pays industrialisés il y a trois ans à la conférence de Kyoto : pour tenter d'y parvenir, une dizaine de milliers d'experts, de scientifiques et de politiques représentant quelque 150 pays planchent sur les solutions à mettre en oeuvre pendant la conférence.

Des mois de négociations ont précédé cette réunion, ce qui devrait permettre à chacun de faire des concessions. C'est en tout cas le souhait de Jan Pronk qui préside la conférence : « Je crois que les gouvernements souhaitent le succès de la conférence. Mais je suis aussi conscient que les positions sont très éloignées. »

Si 6000 experts étaient présents hier à La Haye, ils devraient être environ 10 000 pendant la deuxième semaine, avec notamment l'arrivée d'une centaine de ministres.



Photo REUTERS

Un protestataire masqué a manifesté hier contre l'énergie nucléaire alors que s'ouvrait à La Haye la conférence contre l'effet de serre.

MONDE



Des Palestiniens transportent le corps de Mahmod Abu Nage aux funérailles de l'adolescent de 16 ans, tué hier au cours des affrontements dans la bande de Gaza.

Photo REUTERS

Israël brandit les armes de plus belle

JOONEED KHAN

Israël a franchi une autre étape hier dans l'usage de la « force écrasante » contre les Palestiniens en les accusant de recourir au « terrorisme » et de « vouloir la guerre », et en ordonnant à l'armée de prendre « les mesures nécessaires » pour y répondre.

Cette logique, articulée par le premier ministre Ehud Barak aux États-Unis, et son suppléant Binyamin Ben Eliézer et d'autres en Israël, coïncidait avec plusieurs développements importants :

— Les violences faisaient hier quatre tués israéliens et quatre palestiniens ; le bilan depuis le 28 septembre est de quelque 210 Palestiniens et Arabes tués, sur un total de 219 ;

— L'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui compte 56 pays musulmans du Proche-Orient, d'Asie et d'Afrique, clôturait un sommet à Doha en appuyant « l'Intifada de l'indépendance de la Palestine » et en prônant la rupture des relations avec Israël ;

— la crise électorale aux États-Unis paraissait devoir affaiblir le rôle de Washington au Proche-Orient, surtout que le président Bill Clinton, qui a reçu ce week-end le Palestinien Yasser Arafat et l'Israélien Ehud Barak, part jeudi pour le Vietnam et l'Asie.

La question n'évolue pas dans le sens voulu par Israël, et une visite de Mary Robinson, haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, dans les Territoires occupés l'a rappelé ce week-end.

Le convoi de Mme Robinson a été dimanche l'objet de tirs à Hébron et la police palestinienne et des témoins affirment que les tirs venaient d'un poste militaire israélien protégeant les 400 colons juifs enclavés au milieu de 120 000 Palestiniens de la ville.

La visite faisait suite à la résolution d'une session spéciale de la commission, le 19 octobre à Genève, établissant une enquête internationale sur les violences dans les Territoires. Au soir des élections américaines, le 7 novembre, Washington annonçait l'institution de cette enquête sous direction américaine, et avec participation européenne ; Israël refusait d'y collaborer.

Les Palestiniens réclament en

outre une protection internationale pour leurs civils laissés à la merci de la supériorité militaire israélienne — comme l'indique le bilan des 210 Palestiniens tués, dont beaucoup d'enfants, sur le total de 219 victimes depuis l'explosion du 28 septembre dernier.

À Doha, capitale de l'Émirat du Qatar, le sommet de l'OCI, qui incluait l'Égypte et la Jordanie, deux États arabes qui ont signé des traités de paix avec Israël, appuyait hier l'enquête de l'ONU et la demande de protection internationale pour les Palestiniens. Et il demandait « un tribunal pénal international pour juger les criminels de guerre israéliens ».

Une première à Doha : des représentants des Églises chrétiennes de Jérusalem ont participé au sommet islamique, « en tant que partie intégrante de la délégation palestinienne, qui représente le pluralisme de la Terre sainte », selon Mgr Lotfi Laham, vicaire patriarcal grec-catholique.

« Nous sommes soucieux de l'unité des chrétiens et des musulmans pour la défense de Jérusalem contre les tentatives d'Israël de judaïser la Ville sainte », a indiqué Mgr Hanna Rachmaoui, de l'Église grecque-orthodoxe en conférence de presse à Doha.

En Israël, Moshé Fogel, porte-parole du gouvernement, citant 1300 « attaques armées depuis le 28 septembre contre civils et soldats israéliens », déclarait que l'État juif « se réserve le droit de répondre au terrorisme ».

Dans la soirée, des chars tiraient des obus sur le village de Beit Jala, près de Jérusalem, et sur le camp de réfugiés d'Aïda, près de Bethléem. Des chars et des hélicoptères de combat ont déjà tiré des missiles et des obus contre des bâtiments et des véhicules palestiniens, tuant notamment des proches d'Arafat.

Ce durcissement s'accompagne, à l'intérieur d'Israël, d'un refus de la critique que l'organisation *Gush Shalom* (Bloc de la paix) appelle « un climat de chasse aux sorcières ».

Ainsi, l'organisation, qui dit avoir appelé à voter Barak aux dernières élections, a mis sur son site Web (www.gush-shalom.org) la caricature de Barak en bourreau d'enfants palestiniens. Ciblé par la branche israélienne de la Ligue anti-diffamation du B'nai Brith (ADL), *Gush Shalom* a répondu qu'il retirera la caricature « si pendant sept jours pas un seul Palestinien non armé n'est tué par les forces armées sous les ordres de Barak ».

Accroissement des réfugiés faute d'éradiquer les causes des conflits

Selon le HCR, le durcissement des politiques de migration est loin de freiner les entrées illégales

Agence France-Presse

GENÈVE — L'accroissement des demandes d'asile dans les pays développés ne connaîtra de répit que lorsque la communauté internationale s'attaquera aux racines des conflits, analyse le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans un rapport publié hier.

« L'action humanitaire n'a que peu de poids si elle n'est pas assortie de mesures stratégiques et politiques concrètes pour éradiquer les causes de conflits », écrit Sadako Ogata, haut commissaire aux réfugiés dont le mandat prendra fin en décembre, après dix années à la

tête de l'organisation qui célèbre 50 ans d'existence.

Dans cet ouvrage, intitulé *Les réfugiés dans le monde : 50 ans d'action humanitaire*, le HCR constate que les pays industrialisés n'ont de cesse de modifier leur politique d'asile dans un sens plus restrictif, afin de contrôler l'immigration illégale — y compris les migrations économiques. Ce faisant, ils passent à côté de certaines obligations à l'égard des personnes ayant un réel besoin de protection, notent les auteurs du rapport.

Or, selon le HCR, le durcissement des politiques de migration et d'asile ne résout en rien l'accroissement incontrôlé des entrées illéga-

les. Bien au contraire, ces mesures ont poussé les candidats à l'asile à faire appel aux trafiquants pour parvenir à leurs fins.

De plus en plus d'États ont recourus à la détention des demandeurs d'asile en attendant l'examen de leur dossier, une attitude qui contribue à former dans l'opinion publique une image du réfugié criminel, note encore le HCR.

Certains États, européens notamment, frustrés par l'inefficacité de leurs efforts pour contrôler l'immigration, en viennent à proposer une révision de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, la pierre angulaire du mandat du HCR.

« L'idée sous-jacente consiste à faire porter à la Convention la responsabilité pour l'incapacité des États à endiguer l'immigration indésirable — un domaine totalement étranger à sa raison d'être première », précise le HCR.

Si les disparités entre nations riches et pauvres ne cessent pas d'augmenter, et si l'on n'encourage pas les pays en développement à mettre en place les moyens de protection nécessaires pour enrayer les flots de personnes déplacées et assister ceux qui en ont besoin, alors ces derniers se tourneront, de plus en plus, vers les pays riches, souligne l'agence des Nations unies.

Créé par une résolution de l'As-

semblée générale de l'ONU en décembre 1950, le HCR disposait alors d'une équipe de 33 personnes et d'un budget de 300 000 dollars. Son mandat initial, qui devait se limiter à trois ans, consistait à fournir une aide pour la réinstallation d'un million de réfugiés déracinés en Europe par la Seconde Guerre mondiale.

Actuellement, l'agence dont le siège se trouve toujours à Genève, est présente dans 120 pays, emploie 5000 personnes pour un budget annuel de près d'un milliard de dollars et procure une assistance à quelque 22,3 millions de personnes dans le monde.

AVIS IMPORTANT DE TYLENOL*



LES PRODUITS TYLENOL* NE CONTIENNENT PAS DE PHÉNYLPROPANOLAMINE (PPA)

À nos clients TYLENOL*,

Vous devez déjà savoir, par l'entremise de récents reportages, que Santé Canada a émis une mise en garde publique afin d'inciter les consommateurs à ne pas utiliser de produits contenant du phénylpropanolamine (PPA) jusqu'à ce qu'une analyse plus poussée soit complétée. Le PPA est une substance médicamenteuse couramment utilisée comme décongestionnant nasal qui pourrait être associée à certains accidents cérébraux vasculaires.

Au Canada, plus de 60 médicaments contre le rhume contiennent du PPA. Cependant, les produits TYLENOL* ne font pas partie de ce groupe. Aucun des médicaments de la gamme TYLENOL* ne contient de PPA.

Assurez-vous de toujours bien choisir vos médicaments en lisant attentivement les étiquettes de produits et en consultant votre professionnel de la santé.

Si vous avez des questions au sujet d'un produit de marque TYLENOL*, veuillez composer le 1 800 265-7323.

TYLENOL*

McNeil SOINS-SANTÉ GRAND PUBLIC McNEIL *MARQUE DE COMMERCE

Le Sénat philippin doit juger Estrada

d'après AP et AFP

MANILLE — Une étape décisive vers la destitution de Joseph Estrada pour corruption a été franchie hier à la Chambre des représentants des Philippines qui a lancé officiellement la procédure de récusation du président philippin, accusé d'avoir reçu plusieurs millions de dollars de pots-de-vin.

En attendant, M. Estrada, 63 ans, qui est accusé de corruption, de favoritisme, de tromperie de la confiance publique et de violation de la Constitution peut rester en place tout au long de la procédure.

Le président de la Chambre des représentants, Manuel Villar, a simplement annoncé que les articles de la motion de destitution allaient être transmis au Sénat. « C'est maintenant au Sénat de commencer le procès. Nous avons inculpé le président. »

Manuel Villar a ajouté qu'un vote, pourtant attendu, n'était pas nécessaire, puisque plus du tiers des membres de la Chambre, dont l'approbation était requise pour lancer la destitution, avaient déjà signé une pétition approuvant la procédure.

Avant d'entrer dans l'hémicycle, les parlementaires de l'opposition avaient prié et allumé des cierges près du drapeau philippin. Ils portaient sur leur chemise des rubans de couleur pêche, symbole de leur engagement à écarter le président philippin.

Si au moins quatre présidents ont été menacés de destitution dans l'histoire du pays, dont l'ancien dictateur Ferdinand Marcos, c'est la première fois que la procédure monte jusqu'au Sénat. La procédure, qui s'apparente à celle utilisée aux États-Unis lors du procès de Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky, devrait durer plusieurs mois et plusieurs formations d'opposition ont réclamé la démission du chef de l'État afin d'éviter que la crise à la tête de l'État n'affecte l'économie

défaillante de l'archipel.

Hier, le principal indice de la Bourse de Manille a chuté de 2,2 % tandis que le peso philippin cédait encore du terrain face au dollar. Une coalition de syndicats et d'associations patronales prépare une grève générale pour faire pression sur le président.

L'affaire a éclaté à la suite des révélations d'un gouverneur de province, Luis Singson, ancien compagnon de beuverie du président, qui a affirmé que Joseph Estrada avait accepté plus de 10 millions de dollars de pots-de-vin de la part de patrons de jeux clandestins, ainsi qu'en taxes sur le tabac.

Pour la première fois la semaine dernière, Joseph Estrada a répondu à ces accusations, affirmant qu'il avait refusé un pot-de-vin de 200 millions de pesos (6 millions CAN) de ce gouverneur mais que celui-ci avait, sans qu'il le sache, insisté pour verser l'argent à un de ses avocats, l'ancien sous-secrétaire aux affaires politiques Edward Serapio. Au bout du compte, cette somme aurait été remise à une fondation pour les étudiants musulmans créée par M. Estrada. Il semble que celle-ci n'ait versé aucune bourse et Me Serapio a affirmé qu'il n'y avait pas de traces de versements de sommes importantes.

Porté au pouvoir par sa forte popularité d'ancienne star de films de série B, le président Joseph Estrada, 63 ans, a été élu en mai 1998. Il s'était présenté comme l'ami des plus faibles s'engageant à travailler pour les pauvres. Il a déclaré récemment que cette affaire de destitution rappelait un mauvais scénario de film dans lequel le héros perd au début mais gagne toujours à la fin.

Parallèlement, le Sénat a modifié son organisation hier en élisant à sa présidence Aquilino Pimentel, un allié de M. Estrada. M. Pimentel a demandé le retour au « calme » et a juré de mener le procès « d'une manière juste sur les tous les faits en cause ».

Washington avoue avoir mené des opérations pour renverser Allende au Chili en 1973

La CIA a financé les partis de l'opposition

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le gouvernement américain a publié des documents faisant état d'opérations secrètes menées par les États-Unis avant le coup d'État de septembre 1973 au Chili contre le président socialiste Salvador Allende et son gouvernement, a indiqué hier la Maison-Blanche.

« Les actions approuvées par le gouvernement américain durant cette période ont aggravé la polarisation politique et ont affecté la longue tradition d'élections démocratiques ainsi que le respect de l'ordre constitutionnel et de l'État de droit au Chili », selon un communiqué du porte-parole de la Maison-Blanche, Jake Siewert.

La CIA a financé les partis de l'opposition chilienne à la fin des années 60 et au début des années 70, dans le cadre de sa campagne contre le gouvernement du Chili.

Trois semaines avant le coup d'État du 11 septembre 1973 qui amena le général Augusto Pinochet au pouvoir, les officiels américains avaient donné leur feu vert au déblocage d'un million de dollars en fonds secrets pour ces partis et des organisations privées, selon un document de la CIA.

Parmi les bénéficiaires de cette somme qui n'a été fournie qu'en partie se trouvent notamment le Parti chrétien-démocrate, aujourd'hui premier parti du Chili, et celui des radicaux de gauche, aujourd'hui Parti social-démocrate.

Les textes publiés hier constituent la troisième et dernière série de documents classés

publiés par les États-Unis, après la publication de deux autres séries d'archives en juin et en octobre.

« Cette troisième et dernière livraison comprend plus de 16 000 documents, dont à peu près 13 050 du département d'État, 1550 de la CIA, 620 du FBI et 370 du département de la Défense », selon le communiqué.

Cette dernière série contient en majorité des documents relatifs à la période entre 1978 et 1991, mais certains portent sur la période antérieure au coup d'État de 1973, a précisé le porte-parole de la Maison-Blanche.

Les nouvelles informations contiennent notamment le compte rendu d'une réunion à la Maison-Blanche au cours de laquelle le président Richard Nixon a ordonné de « faire tout ce qui est en notre pouvoir pour renverser Allende », afin d'éviter que le Chili ne devienne un deuxième Cuba en basculant dans le camp soviétique.

Les documents publiés paraissent toutefois exclure — d'après une première lecture partielle faite hier par l'AFP — une implication directe de la CIA dans le coup d'État proprement dit.

Un document envoyé par le directeur de la CIA, William Colby, au secrétaire d'État Henry Kissinger en octobre 1973, moins d'un mois après la chute d'Allende, reconnaît des opérations de déstabilisation antérieures au coup d'État mais nie tout rôle direct dans le putsch lui-même, qui a porté au pouvoir le général Augusto Pinochet.

Étouffée par le coût de la vie ?

TéléRéponse™
25¢
par jour
Pas plus.

Avec le service TéléRéponse de Bell, vous pouvez recevoir des messages même lorsque vous êtes au téléphone ou sur Internet. De plus, le forfait MultiÉtoiles™ Messagerie, qui inclut aussi le service TéléRéponse Plus, vous permet d'économiser plus de 10 \$ par mois.

Respirez.



www.bell.ca 1 888 824-3333

Certains tarifs s'appliquent. Prix moyen quotidien du service TéléRéponse basé sur le tarif mensuel du service à la carte. TéléRéponse et MultiÉtoiles sont des marques de commerce de Bell Canada.

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information
 ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

'homme Téfal



MICHÈLE OUIMET
 michele.ouimet@lapresse.ca

Mercredi 5 novembre 1997, au Centre Molson. Pierre Bourque s'avance sur l'estrade pour remettre un cadeau au héros de l'heure, Jacques Villeneuve, champion du monde de Formule 1. Spontanément, la foule de 20 000 personnes entassée dans les gradins se met à le huer. Abasourdi, humilié, la tête entre les jambes, Pierre Bourque quitte la scène en vitesse.

En 1997, Pierre Bourque vit la période la plus noire de sa carrière. Minoritaire au conseil municipal, il voit ses principaux conseillers claquer la porte de son parti un à un. Le maire est isolé, discrédité. C'est le mal aimé de la politique. Même les ministres québécois, Lucien Bouchard en tête, parviennent difficilement à cacher leur impatience lorsqu'ils discutent avec lui. Le regard fuyant, Bourque s'accroche.

Réélu le 1^{er} novembre 1998 avec une forte majorité, il a donné une leçon d'endurance aux politiciens les plus rusés. Aujourd'hui, deux ans après son élection, Pierre Bourque a changé. Il a troqué les proverbes chinois pour des statistiques et il ne jure que par le développement économique. Fini le discours fleuri du jardinier. Tout pour accueillir les promoteurs, quitte à construire des condos sur la montagne et bulldozer les mécanismes de consultation.

Au cours de son deuxième mandat, Pierre Bourque a marqué quelques points. Les finances, par exemple. Coincée entre le gouvernement du Québec qui lui balançait des factures, une fonction publique lourde, l'entretien d'équipements régionaux et le lourd héritage de Jean Doré, Montréal étouffait sous le poids de ses dettes. Le budget de 1998 avait un trou de 125 millions et il a été adopté grâce à une entourloupette, car les villes n'ont pas le droit de déclarer des déficits. Dans un humilant pèlerinage, Pierre Bourque passait son temps à cogner à la porte du gouvernement du Québec pour quêter de l'argent.

Le maire a réussi à mettre de l'ordre dans les finances. Lors de son dernier budget, la Ville a dégagé un très léger surplus. Mais il a accompli ce tour de force en surfant sur la vague de la prospérité économique.

Le maire se vante de ne pas avoir augmenté les taxes. Il n'a aucun mérite. Depuis l'effondrement du marché immobilier, au début des années 1990, les Montréalais paient beaucoup trop pour leurs maisons surévaluées. En fait, si la Ville de Montréal avait voulu reflé-

ter la réalité du marché, elle aurait dû baisser le taux de sa taxe.

Quant aux relations de travail, le maire a été incapable de mettre ses culottes devant ses puissants syndicats de cols bleus et de pompiers qui continuent à mener la Ville par le bout du nez et à s'asseoir sur leurs confortables planchers d'emploi garantis par des conventions collectives bétonnées.

Pierre Bourque s'est bien entouré. Il a recruté Guy Coulombe, un ancien mandarin de l'État dont la réputation n'est plus à faire, pour diriger la Ville. Mais pour faire de la place à Coulombe, Bourque a congédié l'ancien directeur général, Gérard Divay, qui s'était permis, dans un rapport dévastateur, de critiquer très sévèrement son administration. « La vision de la ville est souvent confuse et dysfonctionnelle, avait-il écrit, la culture organisationnelle est archaïque et favorise la sectorisation, la méfiance et la résistance. » Rien ne laisse croire que les choses ont changé.

Sur le plan politique, Pierre Bourque est parvenu à se bâtir une toute nouvelle crédibilité en poussant avec obstination son projet d'une île, une ville, dont personne ne voulait il y a à peine un an. On ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on entend le premier ministre Lucien Bouchard vanter les vertus d'une île, une ville, qu'il avait pourtant balayé sous le tapis un an plus tôt.

Mais Bourque a aussi des points sombres qui ternissent sa feuille de route. Il mérite un gros zéro pour la démocratie. Dès qu'il a été réélu, en 1998, il s'est empressé de réduire de moitié le temps de parole des conseillers de l'opposition. Ce n'était pourtant pas nécessaire. L'opposition est réduite à une poignée de conseillers éparpillés dans plusieurs partis qui vivent entre deux conférences de presse.

Et que dire de la Commission du développement urbain qui accepte tous les projets immobiliers controversés même si la population proteste. Le gouvernement a dû intervenir à deux reprises pour rappeler le maire à l'ordre et l'empêcher de permettre la construction de condos sur le mont Royal et d'un centre de transbordement de déchets à moins de 100 mètres des maisons des résidents du quartier Saint-Henri. Sans oublier la Régie des alcools, des courses et des jeux qui a renversé une décision de la Ville qui voulait transformer le théâtre Rialto en discothèque.

Mais en dépit des taches sur son bulletin, M. Bourque n'a jamais été aussi populaire. Selon un sondage SOM, si des élections avaient eu lieu en octobre pour désigner le maire de la nouvelle grande Ville de Montréal, il aurait été élu haut la main, écrasant tous ses adversaires. Peu de politiciens peuvent se vanter d'un tel exploit après six ans au pouvoir...

On ne rit plus

L'assistance aux spectacles comiques a diminué de 30 % en cinq ans. Chacun d'eux a été vu par moins de gens, en moins de représentations et, la plupart du temps, en périphérie des grands centres — à Laval, dans Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie pour ce qui est de la région métropolitaine.

L'humour s'essouffle. N'a plus la cote. N'est plus branché. S'achemine lentement mais sûrement vers un sort comparable à celui de la chanson lorsque, après une glorieuse décennie qui a chevauché les années 60 et 70, elle s'est évanouie en tant que mode privilégié d'expression de l'âme québécoise pour laisser sa place à l'humour, justement.

Les chiffres sont implacables (tirés de *La Diffusion des arts de la scène*, ministère de la Culture et des Communications, juin 2000).

Même en offrant davantage de spectacles différents, 77 au lieu de 43, l'humour a drainé presque 150 000 spectateurs de moins en 1997-98 qu'en 1993-94. Pour chaque spectacle, le nombre de représentations a chuté de moitié, de 20 à 10, et le nombre de spectateurs par représentation a diminué de 20 %. Enfin, les spectateurs restés fidèles à l'humour se sont retrouvés, pour près de la moitié d'entre eux, dans des salles situées en périphérie des grands centres, alors qu'ils n'étaient que 28 % à s'y rendre, il y a six ans.

En somme, ceux qui fréquentent les salles de spectacles, en particulier dans la métropole, sont doréna-

vant à l'affût d'autre chose que l'humour, d'une nouvelle expression, d'un nouveau miroir dans lequel ils se reconnaîtront davantage.

Est-ce si surprenant ?

Sauf exception, et il y en a tout de même, l'humour se mord la queue depuis un certain temps déjà, précisément depuis ce jour où on a vu un humoriste imiter un autre humoriste, ce qui représente certainement le degré zéro de l'inspiration. En prime, l'humour a tellement squatté la télé et la radio qu'il est devenu insupportable en proportion directe de son omniprésence.

Rappelons-nous : il y a un quart de siècle, la chanson en était arrivée exactement à ce point où elle se caricaturait elle-même et versait dans le folklore.

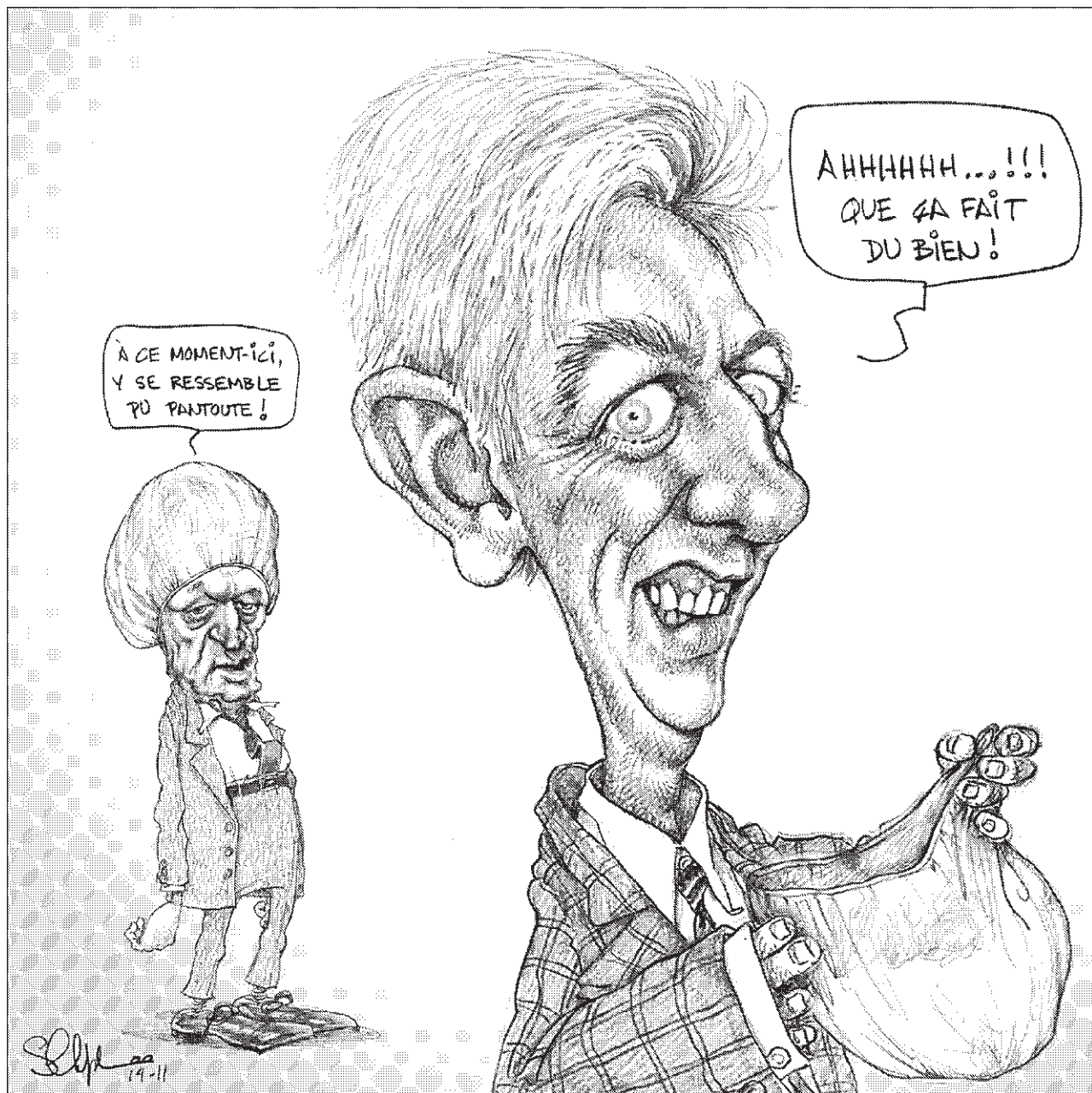
Qu'est-ce qui viendra après ? Difficile de dire.

Une chose est sûre : la même enquête constate une augmentation marquée de la fréquentation des spectacles donnés par des artistes étrangers (41 % des revenus aux guichets par rapport à 26 % il y a cinq ans), en particulier des praticiens du rock, dans la plupart des cas américains ou britanniques.

Devant cette situation, on peut se poser l'une ou l'autre question : comment freiner le méchant impérialisme anglo-saxon déferlant dans nos salles ? Ou alors : qu'offrent donc ces artistes qui nous touchent à ce point ?

Autre solution : on peut en rire, tout simplement.

MARIO ROY



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

Des bulletins fous (3)

La grande réforme de l'éducation du ministre François Legault a été lancée cet automne dans la plus grande confusion. Mais au-delà de ces ratés initiaux, les concepts pédagogiques que Québec entend implanter font craindre que cette réforme puisse avoir des effets désastreux sur le système d'éducation et donc sur nos enfants. Notre éditorialiste Michèle Ouimet, dans ce troisième texte d'une série de quatre éditoriaux, nous aide à comprendre les causes du dérapage, à mieux connaître la nature de cette réforme déaturée, à en découvrir les aberrations et à en mesurer les conséquences.



MICHÈLE OUIMET
 michele.ouimet@lapresse.ca

Dans sa réforme qui touchera toutes les écoles d'ici 2005, le ministère de l'Éducation a négligé un point crucial : les bulletins. Même si les nouveaux programmes ont commencé à s'implanter en septembre au primaire, les écoles cherchent encore comment évaluer les progrès de leurs élèves. Ce tatonnement improvisé est impardonnable.

Que ce soit des petits bonhommes, des feux de circulation, des couleurs, des symboles ou des lettres, les nouveaux bulletins fuient les chiffres et les pourcentages tombés en disgrâce. Tout pour compliquer le message.

Les parents veulent savoir si leur enfant a fait des progrès, s'il sait lire, écrire ou compter, s'il traîne au dernier rang ou se hisse au premier. Demande tout à fait légitime qui a été balayée du revers de la main par les pédagogues et autres docimologues patentés qui ont l'oreille du ministère de l'Éducation et qui croient, à tort, qu'il ne faut pas comparer les enfants entre eux. Comme s'ils ne le faisaient pas eux-mêmes.

Ces bulletins descriptifs ne datent pas d'hier. Les premiers sont apparus au début des années 1980. Certains ont pris l'allure de véritables catalogues qui pouvaient, dans des cas limites, atteindre une trentaine de pages. Truffés de cotes obscures — MR, M+, MB —, ces bulletins ont été critiqués par le Conseil supérieur de l'Éducation dans un avis publié en mars 1987.

« Des éducateurs déplorent le fouillis conceptuel dans lequel

s'est enlisé le discours sur l'évaluation, dénonce le Conseil pourtant connu pour sa prudence lorsqu'il émet des critiques. (...) L'ampleur et le caractère sophistiqué du vocabulaire utilisé, de même que la complexité de certains moyens techniques, rebutent plusieurs enseignants et un bon nombre de parents donnant ainsi l'impression que l'évaluation reste une entreprise difficile sinon impossible à réussir. »

Les parents se sont plaints et les pédagogues ont reculé. Tranquillement, les moyennes et les pourcentages ont refait leur apparition. Dix ans plus tard, avec le nouveau programme, les bulletins descriptifs sont revenus par la porte d'en arrière. Pourquoi ?

Le ministère de l'Éducation a abdiqué son rôle de leader et a laissé aux écoles le soin de concocter leur propre bulletin. D'ailleurs, c'est ce que prévoit la Loi sur l'instruction publique. Avec la création des conseils d'établissement, où siègent entre autres des enseignants et des parents, les écoles sont de plus en plus autonomes et elles ont leur mot à dire sur la pédagogie et le choix des manuels scolaires. Pas étonnant qu'on leur ait refilé la confection des bulletins.

Par contre, le ministère s'occupe de la sanction des études et fixe les exigences liées à l'octroi des diplômes. Il organise donc les fameux examens du ministère qui, eux, survivent à la réforme.

Mais le ministère a tout de même fait circuler trois modèles de bulletins, histoire de donner quelques idées aux écoles qui ne savent pas quoi faire avec cette patate chaude. Le bulletin de la Commission scolaire de la Rivéraine est le plus délirant. Celui de la Commission scolaire de Montréal, le plus obscur. Quant à celui de l'école privée Marie-Clarac, il est obscur et délirant.

De la Rivéraine a d'abord opté pour des feux de circulation : vert si l'élève « chemine adéquatement dans le développement de cette

compétence », jaune « s'il demande une attention particulière dans son cheminement » et rouge « s'il chemine difficilement dans le développement de cette compétence ». Mais la commission scolaire a aussi jonglé avec un autre modèle basé sur des petits bonhommes : souriant lorsque « l'élève chemine bien », indifférent et maussade.

De son côté, l'école Marie-Clarac a décidé de faire dans le détail. Son bulletin s'étire sur 22 pages et utilise des lettres, A, B, C et D. Calqué sur le programme, il reprend les compétences. Au total, l'enseignant doit évaluer 71 compétences formulées dans un langage nébuleux. La note de français, par exemple, est découpée en 18 compétences et sous-compétences. L'enseignant doit évaluer si l'enfant — rappelons qu'il n'a que six ou sept ans —, « porte un jugement esthétique sur les pratiques et les produits culturels liés à la langue », « intègre ses acquis culturels dans ses expériences de lecture, d'écriture et de communication orale », « relève, conçoit la lecture comme une processus actif de recherche de sens », « construit du sens en cours de lecture à l'aide des stratégies appropriées », etc. Pauvre parent. Et pauvre enseignant.

Le bulletin de la CSDM est tout aussi hermétique, mais il a au moins l'avantage de tenir sur deux pages.

Les bulletins sont éclatés. À la limite, une commission scolaire pourrait se retrouver avec 200 bulletins différents. Le passage d'une école à l'autre risque d'être compliqué. Et que dire de l'arrivée au secondaire. Les écoles publiques et privées qui sélectionnent leurs élèves vont en perdre leur latin. Comment comparer un bonhomme souriant avec un A et un feu vert ? Un vrai capharnaüm. Qu'on le veuille ou non, la comparaison est incontournable.

Toute la philosophie de l'évaluation a été bouleversée avec l'arrivée des bulletins descriptifs qui comparent l'élève non plus au reste de la classe, mais à lui-même. Fini les chiffres, fini les moyennes. Cette peur malade de la comparaison a dénaturé l'évaluation.

Le ministère de l'Éducation doit revenir aux bulletins traditionnels qui ont l'immense avantage de donner, clairement et simplement, l'heure juste non seulement aux parents, mais aussi aux enfants.

Demain: Il n'est pas trop tard

LA BOÎTE AUX LETTRES

Rien pour les femmes

MONSIEUR Bouchard, je tiens à vous faire connaître mon désaccord quant à l'augmentation du salaire des parlementaires à l'Assemblée nationale. Peut-être cela est-il nécessaire ? Comme il aurait été encore plus nécessaire de faire un signe plus juste et équitable aux femmes du Québec lorsqu'elles ont été vous présenter leurs revendications pour, entre autre, combattre la pauvreté. Comment se fait-il, M. Bouchard, qu'il soit possible et souhaitable d'augmenter vos salaires de 15 %, lorsqu'une augmentation du salaire minimum et des prestations d'aide sociale,

permettant d'assurer un minimum de dignité à des milliers d'adultes et d'enfants du Québec, est une utopie. Comment se fait-il que mes impôts encore une fois, servent à d'autres intérêts que le bien-être de la population du Québec ?

Je ne comprend pas votre logique, monsieur le premier ministre mais, ce n'est pas la première fois et je crains vraiment de devoir en prendre l'habitude. Votre coupure de 6 % (il y a trois ans) me laisse froide, quand on se rappelle l'effort que l'État a demandé à ses travailleuses et travailleurs depuis 1982.

MIREILLE HUBERT

FORUM

Les francophones du Québec boudent toujours le Parti libéral



ÉLECTIONS
2000

PIERRE DROUILLY

L'auteur est directeur du département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

Tous les sondages le confirment depuis le début de la campagne électorale : au Québec, libéraux et bloquistes demeurent à égalité, le Parti conservateur n'est plus qu'une coquille vide, l'Alliance canadienne plafonne sous les 10 % et le NPD joue un rôle de figurant.

À cause de l'extrême polarisation du vote non-francophone en faveur des libéraux, une égalité entre le Bloc québécois et le Parti libéral en pourcentage de vote signifie en réalité une forte avance des bloquistes chez les électeurs francophones. Comme la très grande majorité des circonscriptions du Québec sont massivement francophones (la moitié ont plus de 90 % de francophones, et les deux tiers plus de 80 %), cela se traduira par une forte majorité de sièges pour le Bloc québécois.

C'est ce que confirment maintenant les différentes projections de sondages pancanadiens, qui accordent entre 45 et 51 députés au Bloc québécois, et moins de 30 au

Parti libéral au Québec. Bien entendu, les échantillons pour le Québec sont petits dans le cas des sondages canadiens (entre 300 et 500 répondants), ce qui introduit une marge d'erreur assez importante. Cependant, les sondages faits par des maisons québécoises, avec des échantillons de mille répondants environ, confirment les chiffres canadiens.



Pierre Drouilly

Le dernier de ces sondages, effectué par la maison Léger Marketing, avec son énorme échantillon de 3500 répondants, se paye une précision d'environ 1,5 % : il attribue un vote de 43 % tant au Parti libéral qu'au Bloc québécois, l'Alliance se situant à 8 %. Sur la base de ces données, la projection accorde 47 circonscriptions au Bloc québécois et 28 au Parti libéral. Dans cette projection, le Bloc récupère les cinq circonscriptions qui ont élu un conservateur en 1997, mais en perd deux autres aux mains des libéraux.

Le sondage Léger Marketing fournit par ailleurs une information supplémentaire fort intéressante : pour chacune des 11 régions du Québec, Léger Marketing a tiré un échantillon représentatif de 300 répondants (et de 500 dans l'île de Montréal). On peut donc, à partir de ces échantillons, faire des projections pour chacune des régions du Québec. C'est ce que nous avons fait, et les résultats de cet exercice apparaissent dans le tableau 1. Pour l'ensemble du Québec, on arrive à 51 bloquistes élus face à 24 libéraux. De ces 24 circonscriptions libérales, 21 ont moins de 80 % de francophones, le Parti libéral ne réussissant à se faire élire que dans trois circonscriptions francophones à plus de 90 % : Beauce, Gatineau et Saint-Maurice (la circonscription de Jean Chrétien).

Ce que cette projection montre aussi, c'est que le Parti conservateur ne conserve qu'environ 10 % de son vote de 1997 à peu près partout au Québec, sauf en Outaouais

et dans l'île de Montréal où il en conserve davantage, mais où de toutes façons cela n'a aucun effet. Libéraux et bloquistes récupèrent des parts égales du vote conservateur de 1997, mais dans des proportions variables selon les régions, la plus grosse part du vote conservateur de 1997 allant à l'Alliance canadienne.

Toutefois, on doit toujours être prudents avec ce type de projections, les majorités dans certaines circonscriptions demeurant faibles. C'est ainsi qu'il faudra surveiller plus particulièrement les circonscriptions d'Abitibi, Beauharnois-Salaberry, Bellechasse, Bonaventure, Frontenac-Mégantic, Saint-Lambert, et d'une façon générale toutes les circonscriptions de la région du Québec métropolitain. Dans plusieurs des circonscriptions précédentes d'ailleurs, les résultats furent déjà très serrés en 1997.

Si enfin on suppose, comme semblent l'indiquer la plupart des sondages, que le tiers du vote conservateur de 1997 ira à l'Alliance, le quart au Parti libéral, le quart aussi au Bloc québécois et finalement que le Parti conservateur ne conservera que le sixième de son vote de 1997, une telle hypothèse donne un résultat correspondant à ce que les sondages nous indiquent (environ 43 % au Parti libéral et au Bloc québécois, et 8 % à l'Alliance canadienne). Appliquée à chacune des 75 circonscriptions du Québec, cette hypothèse anticipe 49 bloquistes élus, face à 26 libéraux.

Avec un vote égal à 43 %, le Parti libéral se trouve à avoir environ 30 % du vote francophone, alors que le même 43 % pour le Bloc québécois signifie l'appui de plus de 50 % du vote francophone. Telle est la face cachée des élections au Québec.

Pour le Parti libéral, l'enjeu de cette élection était de retrouver une majorité du vote francophone, sinon une majorité absolue, du moins une majorité relative. Les sondages nous indiquent que ce ne sera pas le cas cette fois-ci. Cela fait maintenant vingt ans que le Parti libéral du Canada a perdu l'appui de l'électorat francophone au Québec, appui qu'il avait obtenu à peu près sans interruption depuis environ un siècle.

Il faut remonter aux élections fédérales de février 1980, à la toute veille du premier référendum, pour voir le Parti libéral détenir une majorité du vote francophone, alors qu'il raflait toutes les circonscriptions du Québec, sauf une. Puis il y eut le référendum de 1980, et le coup de force de Trudeau de 1981, qui permit au Parti québécois de se faire réélire avec près de 50 % des voix à l'automne 1981. Suivirent le rapatriement de la constitution, et le refus du Québec de signer le nouveau texte constitutionnel, puis le « beau risque » de René Lévesque d'appuyer le Parti conservateur de Brian Mulroney. À partir de ce moment, le Parti libéral se retrouve avec le tiers du vote francophone en 1984, le quart en 1988, le cinquième en 1993 et un peu plus du quart en 1997 (voir tableau 2).

La majorité francophone du Québec a appuyé le Parti conservateur en 1984 et 1998 : ce vote était essentiellement constitué du vote nationaliste qui appuyait le Parti québécois au niveau provincial. Puis, dans la foulée de l'échec de Meech, ce vote s'est reporté sur le Bloc québécois à partir de 1993,

DÉPUTÉS ÉLUS		
Selon la projection du sondage Léger Marketing		
Région	PLQ	BQ
Abitibi-Témiscamingue	-	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord	-	6
Gaspésie-Bas-Saint-Laurent	-	5
Chaudière-Appalaches	1	2
Québec métropolitain	-	6
Mauricie-Bois-Francs	1	5
Cantons de l'Est	1	4
Montérégie	3	8
Laurentides-Lanaudière-Laval	1	9
Île-de-Montréal	14	4
Outaouais	3	-
TOTAL QUÉBEC	24	51

vidant du même coup le vote néo-démocrate qui au Québec a toujours été le fait de sociaux-démocrates nationalistes. L'essentiel de ce vote nationaliste a de nouveau appuyé le Bloc québécois en 1997. Ce bloc électoral nationaliste québécois ne votera pas de sitôt pour le Parti libéral du Canada.

La rupture entre le Parti libéral du Canada et la majorité francophone du Québec est donc totale, et elle dure maintenant depuis vingt ans. Au niveau provincial, la même rupture s'est produite après l'échec du référendum de Charlottetown : aux élections de 1994, le Parti libéral n'a obtenu que 34 % du vote francophone, et seulement 32 % de ce vote aux élections de 1998.

Les libéraux fédéraux sont très conscients de la faiblesse de leurs appuis parmi les électeurs francophones, et ils s'étaient donné comme objectif de reconquérir une majorité francophone. À l'évidence, cet objectif ne sera pas atteint.

En 1997, une partie du bloc nationaliste s'est reportée sur le Parti conservateur dirigé à cette époque par Jean Charest, ce qui explique la chute du vote bloquiste et la remontée concomitante du vote conservateur. Aujourd'hui, le Parti conservateur n'existe plus au Québec, l'Alliance canadienne est trop à droite pour les électeurs québécois (tout comme pour les électeurs ontariens), et les autres tiers partis n'ont pas de crédibilité : comme les électeurs nationalistes ne peuvent appuyer le Parti libéral, ils retournent en grande partie au Bloc québécois. À moins qu'un certain nombre d'entre eux ne décide finalement de rester chez eux le jour du vote. Mais, d'une façon générale, on peut dire qu'il y a comme une sorte d'appel d'air vers le Bloc québécois.

On voit donc que, même si cette élection paraît plutôt sans intérêt au Québec, elle n'est pas sans intérêt pour la suite de l'histoire : en effet, un recul du vote au Bloc québécois aurait sans doute signifié un début d'effritement du bloc nationaliste et aurait été de mauvais augure pour l'avenir du projet souverainiste. Mais cela ne sera, semble-t-il, pas le cas.

Malgré tout ce que l'on peut dire et écrire, et malgré la fatigue politique du Québec et surtout l'indécision des dirigeants souverainistes, il y a toujours un bloc électoral nationaliste qui, malgré tous les aléas de la vie politique quotidienne, demeure présent et solide. Cela confirme sans doute que les Québécois souverainistes sont plus déterminés que certains de leurs dirigeants...

Il faut remonter aux élections fédérales de février 1980, pour voir le Parti libéral détenir une majorité du vote francophone.

RÉPARTITION DU VOTE FRANCOPHONE AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES AU QUÉBEC (1984-1997)

	PLQ	BQ	PC	NPD	Autres
1984	34%	—	54%	6%	6%
1988	24%	—	59%	15%	2%
1993	20%	59%	16%	1%	4%
1997	26%	46%	25%	2%	1%

La libérale ADISQ ?

PAUL PICHÉ

M. Piché est auteur, compositeur et chanteur.

Si j'ai bien compris le subtil message du président de l'ADISQ, lors du gala du 5 novembre dernier, je dois voter pour le Parti libéral du Canada si je veux que l'industrie du spectacle (le secteur de l'humour en particulier) reçoive enfin sa juste part des deniers publics. Alors, avant qu'on incorpore un petit drapeau rouge et



Paul Piché

blanc à tous les Félix, comme cela se fait maintenant pour nos disques d'or, j'aimerais vous rappeler quelques règles élémentaires du léchage politique. D'abord, quand le représentant d'un secteur industriel coupe le ruban avec un maire ou un ministre, il souligne comme il se doit l'apport des gouvernements québécois ou fédéral ; il ira peut-être jusqu'à remercier le ministre personnellement s'il est en forme. Mais jamais il ne remerciera le Parti québécois ou le Parti libéral comme tel : ce serait candidement avouer un énorme con-

flit d'intérêt. Vous favorisez votre secteur, en échange on dira aux gens de voter pour vous. Vous en conviendrez, ce serait assez grossier !

En passant, l'information refilée à Nathalie Petrowski, à savoir qu'il y a deux ans, la direction de l'ADISQ avait envoyé les mêmes fleurs au Parti québécois pour une promesse électorale lancée à 24 heures du gala est fautive. Vérification faite, ce n'était pas une promesse électorale. C'était l'annonce de la récurrence d'un programme déjà existant, ce qui est bien différent et ce qui a valu au gouvernement et à la ministre de la Culture les remerciements appropriés. Jamais le nom du Parti québécois n'a été mentionné.

Disons quand même que je partage avec les membres de l'ADISQ, cette idée que la chanson et peut-être l'humour, si on peut m'en prouver le bien fondé, devrait être mieux soutenu au Québec, au même titre que n'importe quelle autre industrie. Premièrement pour son apport culturel, mais aussi pour son apport économique et pour la création d'emplois, à mon avis, sous-estimée dans ce domaine. J'aurais aimé par contre, que, dans leur volonté d'être enfin considérés comme des industriels, les membres de l'ADISQ en assument aussi le pro-

tocole. Aurions-nous encore quelques croûtes à manger ?

Je lisais dans les journaux récemment que les gens de l'ADISQ et les fonctionnaires fédéraux avaient mis un an à préparer un plan d'investissement dans l'industrie du spectacle et que malheureusement, à cause des élections, ce projet est resté lettre morte. (C'est peut-être là que l'humour intervient ? Doit-on en rire ?) Non on ne doit pas rire, on doit applaudir. Applaudir une promesse maintenant devenue électorale. Et si la foule ne s'enthousiasme pas assez monsieur le président nous gronde nous aussi, il insiste, il n'a pas le choix, il a une entente, et il y a des pressions. Il fait son sale boulot jusqu'au bout. C'est un bon soldat, il n'a pas le choix, il est gérant d'humoriste. Ce que j'en comprends aujourd'hui c'est que cela a pris un an pour tisser un énorme piège dans lequel l'ADISQ s'est enroulé, nous entraînant tous à sa suite en faisant ses premiers pas dans le non moins subtil jeu du chantage politique.

Rira bien qui rira le dernier, disait le ministre et j'ai bien hâte de voir la grosseur du grelot accroché à la cagnotte. Si les honorables membres de l'académie veulent prendre position dans la campagne électorale c'est leur droit mais ils ne devraient pas utiliser cette tribune télévisuelle.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Les meilleurs amis du monde

TRÈS significative, la publicité télévisée du PLC. Paul Martin y est présenté non pas seulement comme le ministre des Finances, mais — subliminalement — comme le co-chef du parti.

Les deux hommes, qui depuis des mois ne s'adressent plus la parole qu'en cas d'extrême nécessité, sont filmés en train de se promener comme deux vieux amis dans un pré bucolique où — image d'optimisme et d'espoir — jouent d'heureux enfants.

Paul Martin est aussi présent que M. Chrétien dans la pub, et en gros plan par-dessus le marché, alors que M. Chrétien est filmé à distance. Même la couleur a été utilisée pour mettre en relief l'image de Paul Martin : il apparaît le plus souvent en gros plan, dans des couleurs vives qui percent l'écran.

Le motif derrière la pub est évident. Paul Martin est le meilleur atout du PLC, alors que l'étoile de M. Chrétien pâlit à vue d'oeil.

Les sondages montrent qu'avec M. Martin, le PLC ferait des bonds de géant tant dans l'Ouest qu'au Québec, où il avalerait de gros morceaux du Bloc. M. Martin passe d'ailleurs la campagne à jouer au pompier dans les comités les plus menacés, en partisan loyal et indéfectible. Toutes ces bonnes actions, cela va sans dire, sont autant d'occasions de cultiver la base du parti et autant de « I Owe You » qu'il engrange pour le jour où s'ouvrira la course au leadership.

L'avenir de M. Martin se jouera le 27 novembre. Si M. Chrétien écope d'un gouvernement minoritaire, les troupes libérales, déjà frustrées d'avoir été précipitées dans une élection anticipée dont l'unique raison était de flatter l'égo du chef, les troupes donc auront tôt fait de réclamer un changement de leadership... et M. Martin deviendra à court terme le chef du parti dont il est déjà la caution.

Si, par contre, M. Chrétien réussit à obtenir un troisième mandat majoritaire, pour M. Martin, ce sera l'heure du choix : ou il décidera de s'envoler vers des cieux moins troublés, ou il décidera d'attendre encore quatre ans, au risque d'être court-circuité par de plus jeunes rivaux.

M. Chrétien, fin renard, a déjà pris ses précautions pour ne pas être trop dépendant de M. Martin après les élections. Il a imposé, dans le comité ontarien de Markham, la candidature de John McCallum, l'économiste en chef de la Banque de Montréal... qui lui fera un ministre des Finances de rechange si jamais la cohabitation avec M. Martin devenait trop difficile.

En attendant, dans la vie rêvée qu'est la pub, les deux hommes vont main dans la main...

Mais le chemin devient un peu plus cahoteux, si l'on en juge par le premier gros sondage suivant les débats, celui d'Ipsos-Reid publié hier dans le *Globe and Mail*.

La piètre performance de M. Chrétien au débat anglais l'aurait fait reculer de quatre points. Plus inquiétant encore, le quart des électeurs libéraux trouvent que le gouvernement est devenu « arrogant et corrompu ». Et une majorité de répondants répond oui quand on leur demande si les libéraux « méritent d'être réélus ». En toute justice, il faut souligner qu'il s'agit là de questions biaisées, qui appellent une réponse négative. La chose étonne, venant d'une maison de sondage aussi réputée.

Il reste que la cote du PLC a considérablement baissé depuis le début de la campagne. Selon Ipsos-Reid, elle serait passée de 52 % à 40 %... Quant à M. Chrétien, c'est le seul chef de parti dont la cote a chuté durant la campagne (il a perdu 29 points).

Encore une fois, c'est la faiblesse de l'opposition qui permettra aux libéraux de s'accrocher au pouvoir, serait-ce de justesse. L'Alliance, malgré la performance de son chef au débat anglais, reste plafonnée à 28 % et semble toujours piétiner aux portes de l'Ontario.

Même si, de l'avis général, c'est lui qui a gagné les deux débats, il est douteux que Joe Clark récolte les fruits de cette victoire morale : le Parti conservateur, complètement désorganisé sur le terrain, ne pourra pas transformer ce succès d'estime en votes bien sonnantes.

En un sens, c'est M. Duceppe qui aura le plus gagné aux débats. D'une pierre deux coups, il a fait monter la cote de son parti, tout en obtenant sa propre souveraineté ! Sa performance aux débats a été un succès personnel, qui lui aura permis de sortir de l'ombre où le maintenait la pesante tutelle des Bouchard et des Parizeau.

La conjoncture explique le genre de campagne que mène Jean Chrétien. Une campagne ultra-discreète, marquée par de longs voyages en avion où il est incommunicado. Les apparitions publiques sont mesurées au compte-goutte. Hier soir, par exemple, il était à Montréal mais il n'y avait rien au menu.

Ces derniers jours, les libéraux, inquiets, se sont jetés sur l'os qui constitue, au moins au Canada anglais, leur meilleur thème, celui qui peut le mieux ramener au bercail leur clientèle désabusée : la santé.

Dressant chaque jour l'épouvantail de la « médecine à deux vitesses », s'acharnant sur les fuites les plus insignifiantes pour démontrer que l'Alliance veut privatiser la santé, les libéraux n'en finissent plus de taper sur le même clou.

Et M. Chrétien de reprendre hier le rôle qu'il semble affectionner de plus en plus, celui du petit caporal déterminé à faire marcher les provinces au pas. Cette fois, il se promet de couper les vivres aux provinces qui toléreraient que des examens de résonance magnétique se fassent en cliniques privées. Ce n'est plus du fédéralisme autoritaire, c'est du fédéralisme militaire !

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

14 novembre 2000

Page A18 manquante